

Les importateurs algériens
soumis à une nouvelle procédure

Objectifs: Transparence et efficacité



Lire en page 03

P07

ORAN

Grâce à l'amélioration de la couverture sanitaire
Recul de la mortalité maternelle

Agence thématique de recherche en sciences de la santé et de la vie
Création d'un Centre d'appui à la Technologie et l'Innovation

Axe Aïn Franine - Kristel
**12 blessés suite au dérapage
et au renversement d'un camion**



Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI 2025)

Une photo d'un photographe algérien parmi les dix meilleures au monde



Une photo prise par un photographe algérien s'est classée parmi les dix meilleures au monde dans le cadre du concours photo du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI 2025), organisé à Genève (Suisse), a indiqué vendredi un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications. La photo est l'œuvre du photographe Yacine Imadalou, de l'entreprise Algérie Télécom. L'annonce de cet exploit a eu lieu aujourd'hui en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, qui a présenté ses félicitations au photographe et exprimé sa "fierté de cette distinction, qui reflète le talent et la créativité

des jeunes algériens dans différents domaines". La photo intitulée "Au sommet de la connectivité" rend hommage aux "techniciens d'Algérie Télécom, et à travers eux, à ceux de l'ensemble des opérateurs, pour leurs efforts visant à assurer la continuité des services de télécommunications à travers tout le pays, notamment lors de leurs interventions en altitude sur les antennes relais dans des conditions parfois extrêmes". Le concours a vu la participation de centaines de photos des différents pays, mettant en lumière le rôle des technologies de l'information et de la communication dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

«Amman capitale de la jeunesse arabe 2025»

L'Algérie prend part à la manifestation en Jordanie et confirme son engagement



L'Algérie prend part à la manifestation "Amman capitale de la jeunesse arabe 2025", qui se tient en Jordanie avec la participation de délégations de jeunes issues de différents pays arabes, a indiqué, jeudi, un communiqué du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ). La participation de l'Algérie à cette manifestation confirme "son engagement à soutenir l'action de la jeunesse arabe commune et ses efforts visant à renforcer la coopération entre les pays membres en matière d'autonomisation des jeunes et de développement de leurs capacités", précise le communiqué. En marge de l'ouverture de cet événement, la délégation

algérienne a rencontré le ministre égyptien de la Jeunesse et des Sports ainsi que le président du bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la jeunesse et des sports, lors d'une rencontre consacrée "à l'examen des mécanismes de renforcement de la coopération de la jeunesse arabe et à l'activation des initiatives conjointes entre les pays membres". La manifestation a été l'occasion de proposer l'organisation de la 21e session de la capitale de la jeunesse arabe en Algérie, "eu égard à son potentiel de jeunes et à son expérience pionnière dans le domaine des politiques publiques destinées aux jeunes", précise le document.

Expo Osaka 2025

Le Premier ministre visite les pavillons de plusieurs pays frères et amis



Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a visité, vendredi, les pavillons de plusieurs pays frères et amis participant à l'Exposition universelle "Expo-Osaka 2025" qui se tient au Japon. En visite à Osaka pour la célébration de la Journée nationale algérienne dans le cadre de cette exposition, le Premier ministre a entamé sa tournée par une visite du pavillon de l'Etat de Palestine, en compagnie du ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, et de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi. Le Premier ministre et la délégation qui l'accompagne ont également visité les pavillons de la République tunisienne et du Sultanat d'Oman, où ils ont reçu des

explications détaillées sur leurs expositions. Au pavillon de la République italienne, le Premier ministre a sillonné les différentes parties de l'espace d'exposition présentant des pièces et tableaux artistiques illustrant le riche patrimoine historique et culturel de l'Italie. Au terme de sa tournée, le Premier ministre a visité le pavillon de l'Etat du Qatar, où il a suivi un exposé exhaustif sur les différents aspects culturels, économiques et urbains du Qatar. Enfin, M. Nadir Larbaoui a signé le livre d'or des pavillons visités, soulignant la profondeur des liens de fraternité, d'amitié et de coopération unissant ces pays à l'Algérie, dans le cadre d'une volonté politique commune.

Sahara occidental occupé

Le Danemark refuse de soutenir un projet d'énergie renouvelable

Le gouvernement danois a refusé de soutenir un projet au Sahara occidental occupé de la société "GreenGo Energy", spécialisée dans la production d'énergie renouvelable, révèle le journal d'investigation danois "Danwatch". Sollicité par le P-DG de la société Anders Heine Jensen, pour des conseils sur ses activités dans le territoire occupé, l'ambassadeur du Danemark au Maroc de l'époque, Jesper Kammersgaard avait "expliqué la position danoise (et celle de l'Union européenne) sur le conflit et transmis la résolution parlementaire" sur le Sahara occidental, indique ce journal. "Avec la résolution parlementaire, l'ambassadeur rappelle que le Parlement danois a convenu en 2016 que les entreprises danoises devaient "faire preuve d'une prudence particulière" lorsqu'elles s'engagent au Sahara occidental et veiller à ce que leurs activités commerciales soient conformes aux intérêts de la population locale", souligne le "Danwatch". L'année dernière, GreenGO a tenté sans

succès de conclure un contrat controversé avec le gouvernement marocain pour un projet au Sahara occidental occupé. Selon ce journal, le ministère danois des Affaires étrangères a confirmé dans un courriel qu'il n'aide pas les entreprises danoises souhaitant exercer des activités au Sahara occidental. "Le ministère danois des Affaires étrangères ne fournit pas de conseils sur les activités commerciales au Sahara occidental, mais peut, sur demande, informer les entreprises sur le cadre général d'engagement au Sahara occidental. Ces informations s'appuieront sur la résolution du Parlement danois sur le Sahara occidental de 2016 (V79), dans laquelle le Parlement, à l'unanimité, appelle les entreprises danoises à faire preuve d'une prudence particulière lorsqu'elles s'engagent dans les territoires non autonomes comme le Sahara occidental, et à veiller à ce que leurs activités commerciales ne portent pas préjudice à la population", a écrit le ministère.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Les importateurs algériens soumis à une nouvelle procédure

Objectifs: Transparence et efficacité

Par B.Kamel

Que doivent présenter dorénavant les demandeurs de l'autorisation d'importation de biens ou d'équipements entrant dans un usage particulier ou dans le fonctionnement d'une entreprise ? Accélérer les délais de traitement des dépôts des autorisations d'import, évaluer les besoins exacts du marché de consommation et des entreprises est devenu quasi nécessaire pour parer au surapprovisionnement ou dysfonctionnement avec préjudice causé à la production nationale. Le ministère de commerce extérieur apporte de nouveaux éclairages. Un nouveau document appelé «Programme prévisionnel d'importation pour le second semestre 2025» est désormais exigé des importateurs. Cela sert à mieux gérer, réguler et prévoir les importations ultérieures dans un souci légitime de maîtrise des coûts des fluctuations du marché intérieur et de transparence, mais aussi pour protéger la production nationale des surplus ou d'inondation en produit de marchés ce qui est déconseillé pour une économie algérienne en pleine mutation, qui se restructure progressivement et qui lutte contre les importations excessives ou inutiles.

Tout compte fait, dans un souci de transparence, d'efficacité et de coordination intersectorielle, le Ministère du Commerce Extérieur et de la Promotion des Exportations a dévoilé, jeudi, une note explicative encadrant les procédures de dépôt du programme prévisionnel d'importation (PPI) pour le second semestre de l'année en cours. Cette note est destinée à tous les opérateurs économiques sans exception, qu'ils soient personnes physiques ou morales. Il s'agit d'une nouvelle procédure liée aux importations de fonctionnement et/ou à l'équipement des entreprises. Le ministère a, ce faisant, mis en place un

processus structuré, articulé autour de six étapes principales: Téléchargement du formulaire: Le modèle du PPI est disponible exclusivement sur le site officiel du ministère : www.mcepe.gov.dz; Remplissage et authentification: L'entreprise doit compléter le tableau du programme prévisionnel, le signer et le tamponner; Visa ministériel obligatoire: Avant dépôt, le document doit être validé par le ministère de tutelle correspondant au secteur d'activité de l'entreprise (énergie, industrie, agriculture, etc...); Dépôt électronique: Le tableau visé doit être envoyé uniquement à l'adresse e-mail suivante: ppfonctionnement@mcepe.gov.dz. Aucun autre mode d'envoi ne sera accepté ; Réponse sous 7 jours : Le ministère s'engage à retourner le tableau validé à l'adresse e-mail de l'opérateur dans un délai maximal de sept (07) jours ; Début des opérations : Une fois le tableau validé reçu, l'entreprise peut engager ses opérations d'importation. Il s'agit en clair d'un document inédit qui est soumis à l'importateur et dans lequel ce dernier s'astreint de répondre et de notifier toutes les informations d'usage nécessaires à l'accomplissement de la formalité d'importation avant de bénéficier de la fameuse autorisation d'importation. Cette procédure vise, selon le communiqué officiel, à renforcer la transparence, à mieux réguler les flux d'importations et à protéger le tissu productif national. Elle s'inscrit pleinement dans les priorités économiques du gouvernement algérien, notamment dans un contexte où l'optimisation des ressources et la réduction de la facture d'importation sont devenues stratégiques. Par ailleurs, cette démarche permet une meilleure coordination entre les différents ministères de tutelle et facilite la traçabilité des opérations d'importation dans des secteurs jugés sensibles ou stratégiques tels que l'énergie, l'industrie pharma-

ceutique, ou l'agriculture. Dans le prolongement de sa stratégie de régulation des flux financiers et des importations, le gouvernement algérien a introduit une nouvelle exigence dans le domaine des services importés. L'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) a informé, le 9 juillet 2025, l'ensemble des établissements bancaires qu'une autorisation préalable du ministère du Commerce extérieur est désormais obligatoire pour toute domiciliation bancaire liée à l'importation de services. Une mesure immédiate et impérative. La note officielle précise que cette disposition est d'application immédiate. Ainsi, les banques ne peuvent plus effectuer de domiciliation ou de transfert de fonds pour ce type d'opération sans avoir reçu le feu vert officiel du ministère concerné. Cela inclut les prestations telles que la maintenance technique, la formation, le conseil, les services numériques ou encore l'ingénierie. Cette décision s'inscrit dans un contexte de contrôle renforcé des sorties de devises, dans le but de réduire la dépendance du pays aux importations de services et de mieux aligner ces flux avec les priorités économiques nationales. Cette mesure aura sans doute des répercussions concrètes sur les délais de traitement des opérations pour les entreprises algériennes, en particulier les PME qui font appel à des prestataires étrangers. Elles devront désormais intégrer ce nouveau paramètre administratif dans leur organisation et leurs prévisions financières. En 2023, l'Algérie avait importé près de 8,5 milliards de dollars de services, ce qui montre l'enjeu stratégique d'un encadrement strict de ces opérations. Ce contrôle accru pourrait, à moyen terme, encourager le développement de solutions locales, en particulier dans des secteurs comme la formation, l'expertise technique ou les services digitaux.

Mémoire nationale

Le ministère des Moudjahidine lance sa plateforme numérique «Geoheritage»

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laid Rebiga, a présidé, mercredi à Alger, la cérémonie de lancement de la nouvelle plateforme numérique "Geoheritage" qui se veut un musée interactif offrant des présentations visuelles de l'ensemble des lieux et sites historiques relatifs à la Mémoire nationale pour la période 1830-1962. La plateforme comprend également une carte géographique détaillée permettant une localisation précise des musées, des cimetières des chouhada, des sites historiques de la Révolution, des domiciles des chouhada, des anciens centres de torture, des monuments et des 58 directions de wilayas relevant du ministère. Elle donne également accès à des données qui étaient jusqu'alors dispersées, facilitant ainsi aux citoyens, aux chercheurs et aux touristes d'avoir des informations précises sur l'histoire de l'Algérie pendant la période coloniale. Accessible via le lien <https://geoheritage.dz>, cette plateforme se distingue par la richesse de son moteur de recherche multicrité-

res, permettant un filtrage par lieu, période historique ou thématique. Outre les visites virtuelles qu'elle offre en 3D, la nouvelle plateforme intègre, pour la première fois, des outils numériques de pointe dans le domaine de la préservation de la Mémoire collective, s'appuyant sur un système de géolocalisation précis. Ce portail vise à assurer la sauvegarde numérique de l'histoire de l'Algérie et favoriser l'interaction des utilisateurs. Il a été conçu pour collecter, stocker, analyser et gérer l'ensemble des données géographiques disponibles. A cette occasion, le projet de création et de développement du jeu électronique historique "Novembre", a été présenté, un projet qui s'inscrit dans le cadre de "la concrétisation par le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit de son programme de transformation numérique, ainsi que de l'association, l'accompagnement des start-up dans la mise en œuvre de leurs projets en relation avec la Mémoire nationale". Ce jeu électronique, le premier du genre en Algérie, documente les combats et les événe-

ments de la Révolution du 1er novembre 1954, en utilisant les techniques les plus développées que maîtrisent, avec brio, des jeunes algériens spécialisés dans la conception et la programmation des jeux électroniques. Développé par une start-up algérienne et des professeurs d'histoire et de communication numérique relevant du Centre national d'études et de recherche sur la Résistance populaire, le Mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954 (CNERMN54), ce jeu devrait être lancé officiellement lors de la célébration du 71e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale. Dans une déclaration à la presse, M. Rebiga a expliqué que le lancement de la plateforme numérique intervenait "en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant adoption d'une stratégie nationale pour préserver la Mémoire nationale et transmettre l'histoire aux générations qui continuent de la préserver en utilisant les dernières technologies".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

La reconnaissance de l'Etat de Palestine est incontournable

C'est une solution comme une autre, de rendre justice au peuple palestinien martyr. Si l'on prenait en considération l'époque du mandat britannique, le peuple palestinien aurait dépassé un siècle de souffrance et d'injustice. La grande supercherie de simulacre de conférence tenue à Madrid (1991), ayant abouti sur les accords d'Oslo (1993) sont toujours bien ancrés dans nos mémoires. Si l'on pense à refaire ce même scénario, il sera donc inutile de gaspiller ses énergies juste pour un pseudo -Etat palestinien servant à calmer en dupant les esprits et apaiser les colères, suite aux massacres perpétrés par les bandes criminelles sionistes avec l'aide et la manigance de leurs protecteurs et pourvoyeurs américains et occidentaux. Rappelez-vous ! Que tout le peuple palestinien, tous les arabes et les musulmans, ainsi que tous les hommes libres vivants sur cette planète avaient mis sincèrement sur les accords d'Oslo... finalement, il s'est avéré qu'il s'agissait d'une manœuvre américano-sioniste visant à illusionner l'opinion internationale. L'on a mis en place une autorité palestinienne qui n'avait rien d'autorité que cet attribut trompeur. Le commandement révolutionnaire palestinien qui agissait à partir de l'extérieur, Beyrouth, Tunis, Alger et Amman, était devenu un otage des sionistes à Ramallah. Au contraire, la police palestinienne mise en place pour la circonstance, conformément aux accords d'Oslo, serait devenue une force sécuritaire redoutable au service des sionistes, dont la mission principale est de traquer les militants palestiniens à la faveur des juifs. Nous avons abordé ce petit speech, afin de rappeler aux gens très emportés par ce sujet miroité de loin, qu'il ne serait pas perspicace et... judicieux de se laisser berner deux fois par cet ordre mondial complètement gagné à la cause des sionistes. Je voudrais insinuer par-là, cette information qui circule depuis un temps relativement très récent, au sujet de la reconnaissance d'un Etat pour les palestiniens. Les courants pro-palestiniens en Europe et dans tout l'Occident se renforcent au fur et mesure que les massacres à Ghaza s'intensifient...la classe politique dans ces contrées devrait s'efforcer à s'aligner sur les options politiques des forces populaires condamnant et fustigeant les actes criminels perpétrés par les groupuscules criminels de l'Entité sioniste. Les médias financés par les Rotchildes ans Co qui d'habitude donnaient des fausses lectures sur ce qui se passe en Palestine occupée, ne sont plus capable de convaincre l'opinion publique en Europe et en Amérique de cette supercherie, selon laquelle, le juif est toujours et éternellement, une victime, un ingénu agneau sans défense.

Traitement des données à caractère personnel

Des experts auditionnés sur le projet de loi à l'APN

La Commission des Affaires juridiques et administratives et des libertés de l'APN a entamé, jeudi, l'examen du projet de loi relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, en procédant à l'audition de deux experts dans ce domaine, a indiqué un communiqué de l'APN. Intervenant à l'ouverture des travaux de la réunion qui s'est déroulée en présence de représentants du ministère de la Justice et de celui des Relations avec le Parlement, le président de la Commission, le député Hicham Sifer, a précisé que ce projet de loi constitue "une orientation stratégique visant à concilier le respect de la vie privée du citoyen avec l'action sécuritaire et judiciaire en la matière", ainsi qu'à "combler le vide existant en matière de traitement des données à caractère personnel". Ce projet de loi vient également "en réponse à la recrudescence de la criminalité transfrontalière, sous toute ses formes, ce qui requiert un renforcement du système juridique dans le cadre de la coopération internationale dans le domaine sécuritaire et judiciaire", précise la même source.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

La formation pro fait sa révolution

C'est une rentrée sous le signe du changement qui s'annonce pour octobre 2025 dans le secteur de la formation professionnelle en Algérie. Le ministre Yacine El Mahdi Oualid vient de dévoiler les grandes lignes d'une réforme ambitieuse, censée aligner enfin les cursus avec les réalités du marché de l'emploi et les exigences des nouvelles technologies. L'heure est à la modernisation des contenus et des méthodes, mais aussi à une réorganisation stratégique des filières. Au cœur de cette transformation : une priorité donnée aux secteurs à fort potentiel économique. Les métiers de l'industrie, de l'agriculture, de l'énergie et du numérique bénéficieront d'un renforcement des effectifs et de nouvelles spécialités adaptées. À titre d'exemple, pas moins de 35 000 spécialistes seront formés chaque année dans l'agriculture et l'agroalimentaire, tandis que les énergies renouvelables accueilleront 5 000 stagiaires supplémentaires d'ici cinq ans. Le numérique n'est pas en reste, avec 20 000 profils qualifiés attendus en trois ans. En parallèle, les spécialités jugées moins stratégiques, comme l'administration, seront progressivement réduites. Cette réforme s'appuie également sur l'introduction de 14 nouvelles spécialités en maintenance industrielle dès la prochaine rentrée, fruit d'une collaboration étroite avec les partenaires économiques. Objectif : répondre précisément aux besoins des entreprises et disposer d'une main-d'œuvre qualifiée pour accompagner les investissements en cours. Mais la refonte ne se limite pas à l'offre de formation. Le système pédagogique évolue lui aussi en profondeur. Le ministère généralise l'approche par compétences, remplaçant les évaluations semestrielles par un contrôle continu des savoir-faire. Le lancement du Référentiel national des formations et compétences (RNFC) constitue un outil central de cette mutation. Les inscriptions en ligne, l'essor de la formation à distance et le développement des contenus digitaux témoignent d'une volonté d'adapter l'apprentissage aux usages numériques. Par ailleurs, l'accent est mis sur l'innovation. Le récent concours national a révélé le potentiel créatif des stagiaires et ouvert la voie à la valorisation de projets pouvant aboutir à des start-ups. Inclusion, mobilité géographique et ouverture vers le secteur privé agréé viennent compléter ce nouveau visage de la formation professionnelle, qui veut désormais conjuguer employabilité et innovation. Une campagne nationale viendra accompagner ces changements pour sensibiliser les jeunes à ces nouvelles perspectives.

Sonelgaz

Vers le renforcement du partenariat avec la République du Bénin

Le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjaj, a eu, dans le cadre de sa visite de travail au Bénin, à la tête d'une délégation, des entretiens avec la vice-présidente de la République du Bénin, Mariam Chabi Talata, lors desquels les deux parties ont examiné les perspectives de coopération dans les domaines de l'électricité et du gaz entre Sonelgaz et les opérateurs énergétiques béninois, a indiqué jeudi un communiqué du groupe. Lors de cette rencontre, Mme Talata a affiché l'intérêt de son pays pour l'expérience de Sonelgaz, insistant sur la nécessité d'accélérer la concrétisation des accords signés, notamment dans les domaines de la formation et du développement des ressources humaines, afin de répondre aux besoins du secteur de l'énergie dans son pays. De son côté, M. Adjaj a mis en avant l'expérience et les capacités techniques dont dispose Sonelgaz en matière de production et de distribution de l'électricité et du gaz, évoquant les projets stratégiques menés par le groupe, dont le projet de raccordement électrique Nord-Sud.

Ouverture officielle du 24 ème édition du SITEV

Le tourisme interne : un impératif

Par Nadira FOUADAD

La 24ème édition du salon international du Tourisme, de l'Artisanat et des Voyages a été inaugurée, hier, par la ministre du Tourisme, Houria Meddahi, devant un nombre impressionnant d'invités d'honneurs, d'officiels et de participants nationaux et internationaux. Ce rendez-vous incontournable du tourisme intervient après le coup d'envoi officiel de la saison estivale depuis Annaba par la ministre du tourisme et celui de l'intérieur et notamment après l'adoption par les deux chambres parlementaires de la loi sur la concession des plages. En effet, cette édition annuelle du Salon du tourisme est entrée dans les annales du secteur de par son objectif de tenir tous les acteurs et tous les professionnels affiliés au secteur grâce à l'organisation de la 24e édition du Salon international du tourisme et des voyages qu'est le SITEV du 12 au 15 juillet prochain au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger. Pour cette année et selon les responsables du ministère, ce rendez-vous annuel est placé sous le slogan "Voyagez au cœur de l'Algérie et profitez d'un tourisme authentique et d'une civilisation millénaire". Pour ce qui est de l'organisation de cet événement phare du

tourisme, on note la participation nationale et internationale des agences et des tour-opérateurs algériens et internationaux, des professionnels du secteur, des investisseurs, des start-ups, des passionnés de voyage et des créateurs de contenus dans le domaine du tourisme. Si ce rendez-vous annuel du Salon est axé sur la promotion du tourisme interne et la problématique de l'investissement, les responsables sur place nous précisent à ce sujet que le Marketing touristique s'impose pour booster notre tourisme à l'ère de la numérisation pour un bond qualitatif pouvant le hisser aux normes internationales dictées par l'OMT qui est l'organisation mondiale du tourisme. Cette édition, selon le communiqué du ministère, mettra également en évidence la contribution du secteur du tourisme au soutien à l'économie nationale, en tant que "pilier stratégique de la diversification économique, et ce, à travers l'activation, la dynamisation et le développement du tourisme, outre l'encouragement du tourisme domestique". L'évènement constituera également une plateforme importante pour identifier les opportunités d'investissement dans le secteur du tourisme en Algérie. Au pavillon central de la Saffex tout est fin prêt avant le coup d'envoi officiel, des différents stands nationaux et

internationaux telle la Tunisie, la Turquie, entre autres, au côté d'un espace dédié aux jeunes innovateurs, porteurs de projets et propriétaires de Start-up, pour présenter leurs projets et produits technologiques liés au tourisme. Nos amis artisans du Sud sont les premiers à être installés via leur artillerie artisanale au niveau du pavillon grâce à une participation qualitative mettant en lumière la créativité algérienne dans le domaine des produits artisanaux, véritables ambassadeurs du patrimoine, de la culture et de l'authenticité, tant sur le plan national qu'international. Par ailleurs, la 24ème édition de ce Salon constituera une opportunité pour "explorer les différentes destinations touristiques et les services d'hébergement disponible et permettra également aux opérateurs et professionnels du secteur, tels que les agences de voyage, les établissements hôteliers, les sociétés de transport et les Start-ups spécialisées dans le domaine de la numérisation et de la promotion touristique, de présenter et de commercialiser leurs programmes mais aussi de braquer la lumière sur les destinations les plus attrayantes, notamment sahariennes". Il sera question de la présentation des dernières technologies liées aux voyages.

Immatriculation des véhicules importés de moins de 3 ans

Calendrier spécial pour la réception des dossiers

Un calendrier spécial a été élaboré pour la réception des dossiers d'immatriculation des véhicules importés de "moins de 3 ans", afin de mieux gérer le nombre important de demandes et de garantir le bon déroulement de cette opération, a indiqué une responsable au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Dans une déclaration à l'APS, la sous-directrice de l'état et de la circulation des biens au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Mme Farida Lataoui, a affirmé qu'"aucun dossier ne sera exclu", précisant que des "commissions ont été installées dans toutes les wilayas pour veiller au bon déroulement de cette opération, loin de tout dysfonctionnement". Le ministère a "établi un calendrier pour la réception des dossiers de délivrance des cartes grises des véhicules importés de moins de 3 ans au niveau des services d'immatriculation des wilayas, pour des raisons purement organisationnelles, sans pour autant exclure aucun dossier", a-t-elle ajouté, soulignant que l'objectif de ce calendrier était de "maîtriser le flux des demandes au niveau des services d'immatriculation". Mme Lataoui a, dans ce cadre, rappelé que "les véhicules dédouanés avant le 31 décembre 2024 ont vu leurs dossiers réceptionnés à partir du 11 mai 2025", tandis que "ceux dédouanés à partir du 1er janvier 2025, leurs dossiers ont été reçus à partir du 22 juin 2025". Les propriétaires de véhicules importés, n'ayant pas pu déposer leurs dossiers auprès des services d'im-

matriculation dans les délais fixés, pourront "le déposer ultérieurement", selon la même responsable. "Le fichier national d'immatriculation a été mis en service en mai dernier, a-t-elle poursuivi, précisant que ce dernier renferme l'ensemble des informations relatives au véhicule et à son propriétaire, ainsi que le numéro d'identification national du véhicule (numéro d'immatriculation)". Ce système concerne actuellement "la délivrance des cartes d'immatriculation des véhicules utilitaires et de tourisme de moins de 3 ans, importés par les citoyens, en attendant sa généralisation prochaine à toutes les catégories de véhicules, quel que soit leur mode d'acquisition (importés, neufs ou anciens déjà immatriculés)". Ce fichier dispose d'un "système d'information relié à une base de données relatives aux véhicules importés au niveau des Douanes, à même d'assurer une plus grande précision et transparence dans le traitement des dossiers, mais aussi un traitement instantané, grâce aux avantages offerts par la numérisation", a-t-elle affirmé. Dans cette optique, Mme Lataoui a fait état de "l'installation de commissions dans toutes les wilayas, afin de veiller au bon déroulement de l'opération d'immatriculation des véhicules importés de moins de 3 ans, et ainsi éviter tout dysfonctionnement". Ces commissions de wilaya effectuent des visites de terrain aux services d'immatriculation pour s'enquérir du bon fonctionnement du nouveau système d'information. Elles ont également été renforcées par un dispositif supervisé par les inspecteurs généraux des wi-

layas, "pour s'enquérir de près de toutes les opérations relatives à l'immatriculation des véhicules importés de moins de 3 ans". La même responsable a rappelé que le ministère de l'Intérieur avait également mis en place un dispositif de suivi au niveau central, qui œuvre en coordination avec les différents services, notamment la Direction générale des douanes (DGD), à rassembler tous les dysfonctionnements signalés par les wilayas afin de leur trouver des solutions appropriées. Parallèlement au lancement de ce nouveau système d'information et en prévision d'une augmentation du nombre de demandes de formulaires de cartes d'immatriculation, "des mesures ont été prises avec l'entreprise chargée de l'édition de ces formulaires pour augmenter leur rythme de production", outre la coordination entre le ministère, la DGD et la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) afin de faciliter la délivrance de tous les documents dont le citoyen ou le résident étranger a besoin pour l'immatriculation d'un véhicule. Elle a cité, dans ce sens, le contenu de l'article 208 de la loi de finances pour l'année 2025 stipulant "l'incessibilité des véhicules utilitaires et de tourisme importés de moins de 3 ans pour une durée de 36 mois", soulignant que "toutes les cartes grises de ces véhicules, dédouanés à partir du 1er janvier 2025 portent la mention +incessible pour une durée de 36 mois+". "La levée de cette mesure est possible dans deux cas : soit l'expiration de la durée (36 mois), ou le remboursement de l'avantage fiscal accordé par l'Etat", a-t-elle précisé.

BMPJ de la Sûreté de la wilaya de Sidi Bel Abbès

Saisie de 108 kg de Cannabis

Par Mohamed Nouar

Une semaine a été marquée par une opération d'envergure menée par la Brigade Mobile de la Police Judiciaire (BMPJ) de la Sûreté de la Wilaya de Sidi Bel Abbès, aboutissant au démantèlement d'un réseau criminel international et à la saisie de près de 108 kilogrammes de cannabis en provenance du Maroc. Cette intervention illustre la détermination des autorités algériennes dans leur lutte inlassable contre le crime organisé, en particulier le trafic de stupéfiants qui gangrène la région ouest. L'affaire a pris corps grâce à l'exploitation minutieuse d'informations cruciales par les services de la BMPJ. Ces renseignements pointaient vers l'existence d'une organisation criminelle structurée, dont l'objectif était d'inonder le marché local de Sidi Bel Abbès avec des quantités considérables de cannabis traité. Face à cette menace imminente, un dispositif de sécurité d'une grande rigueur a été déployé avec célérité. La coordination et l'efficacité des forces de l'ordre ont permis l'interception rapide des suspects à bord de deux véhicules. La fouille minutieuse d'un véhicule utilitaire a révélé la cachette de



près de 108 kg de kif traité, dissimulés avec une ingéniosité révélatrice du professionnalisme de ce réseau. Au-delà de la drogue, les individus appréhendés étaient en possession d'une somme d'argent conséquente, estimée à 259 millions de centimes, identifiée comme le fruit de leurs activités illicites selon la cellule de communication des services de la police. Les quatre membres de ce réseau ont été déférés devant le Procureur de la République près le Pôle Pénal Spécialisé du Tribunal d'Oran. Ils devront répondre de chefs d'accusation graves, incluant la constitution d'un réseau criminel international organisé

et la participation à la contrebande et au trafic international de drogues. Cette qualification juridique souligne la nature transnationale de leurs opérations et l'ampleur de la menace qu'ils représentent. Cette opération réussie à Sidi Bel Abbès ne se contente pas d'être une simple saisie de stupéfiants ; elle représente un coup significatif porté aux infrastructures du trafic de drogue dans la région. Elle met en lumière l'importance de la veille informationnelle et de la réactivité des services de sécurité dans la protection des citoyens et la préservation de l'intégrité sociale face aux fléaux de la criminalité organisée.

Formation professionnelle

Publication d'une note encadrant la rentrée d'octobre 2025

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, a publié une note de cadrage concernant la rentrée de la formation professionnelle - session octobre 2025 -, l'objectif étant d'adapter les débouchés de la formation professionnelle aux besoins du marché du travail. Cette note définit "les offres de formation sur la base d'une étude approfondie de l'environnement économique, en se focalisant sur les secteurs stratégiques à priorité nationale". A titre d'exemple, la note fait état d'"une augmentation à hauteur de 55% du nombre de stagiaires orientés vers le secteur de l'industrie", d'"une hausse de 35% du nombre de stagiaires dans le secteur du bâtiment et des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH)", et d'"une réduction progressive de 30% des offres de formation dans les spécialités relatives à l'administration et à la gestion". La note souligne également que "les compétences numériques feront partie intégrante de tous les programmes de formation", outre "l'adoption complète de l'approche par compétences, avec le remplacement du système semestriel traditionnel par un système d'évaluation continue". Dans le même contexte, le document fait également état du lancement officiel du Référentiel national de Formations et de Compétences, qui "remplacera la Nomenclature algérienne des Métiers et Emplois (NAME)", dans une démarche visant à "garantir l'homogénéité des programmes de formation, à consacrer l'approche par compétences et à faciliter l'insertion professionnelle des diplômés". S'agissant de la formation des formateurs, "le mois de septembre 2025

sera entièrement consacré à un programme intensif de formation des formateurs, axé sur la maîtrise de l'approche par compétences, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et les dernières avancées technologiques". La prochaine rentrée de formation sera également "sans papier", indique le document, d'autant que "toutes les opérations d'inscription se feront via la plateforme +takwin.dz+". En outre, une deuxième plateforme, "+tamhin.dz+", sera lancée pour "faciliter la mise en relation des jeunes souhaitant se former en mode apprentissage avec les entreprises économiques". En prévision de cette rentrée, "une vaste campagne nationale de sensibilisation aux offres de

formation et à l'importance de la formation professionnelle sera lancée". S'agissant de la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques et des personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme (TSA), la note de cadrage indique "la consécration de filières pédagogiques spéciales à ces catégories, avec la formation de formateurs spécialisés et le développement de programmes adaptés, tout en y réservant 5% des places pédagogiques et aménageant 100 établissements pour l'adapter à l'accessibilité universelle". Afin de développer l'esprit entrepreneurial, la même source a réaffirmé "la poursuite du lancement de 180 centres de développement de l'entrepreneuriat pour accompagner 10.000 porteurs de projets par an".

Algérie-Tunisie

Stage de formation conjoint en plongée entre les services de la Protection civile des deux pays

Un stage de formation conjoint en plongée a été organisé entre les services de la Protection civile algérienne et son homologue tunisien, dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale, de l'intensification de la coordination et de l'échange d'expertise entre les deux parties, a indiqué vendredi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Ce stage qui s'est déroulé en Tunisie, sous la supervision et l'encadrement d'une élite de cadres et de spécialistes des deux pays, reflète "l'engagement des deux Etats à développer les capacités techniques et opérationnelles des agents de la protection civile et à renforcer leur niveau de préparation pour faire face aux risques et intervenir rapidement et efficacement lors de catastrophes naturelles, notamment les noyades", a précisé la même source. La protection civile algérienne participe à ce stage avec "quatre formateurs issus de l'élite de ses cadres, reconnus pour leurs hautes compétences et qualifications à l'échelle internationale, en sus de nombre de plongeurs en formation qui bénéficieront d'un entraînement théorique et pratique tout au long du stage", selon la même source. Cette session constitue "un nouveau jalon de la coopération conjointe entre les deux pays frères dans le domaine de la prévention et de l'intervention, notamment en milieux marins". Elle vise à "unifier les concepts et à renforcer les méthodes d'intervention en cas d'urgences liées à l'eau".

Hassi Messaoud

Saisie de près de 690.000 comprimés psychotropes

Le juge d'instruction du pôle pénal spécialisé d'Ouargla a placé en détention provisoire, jeudi, un individu impliqué dans une saisie de près de 690.000 comprimés psychotropes à Hassi Messaoud. Selon un communiqué du Parquet de la République, l'enquête se poursuit afin d'interpeller toutes les personnes impliquées dans ce réseau. «En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le tribunal d'Ouargla informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre le crime organisé sous toutes ses formes, notamment celui lié aux drogues et aux psychotropes, le service régional de la police judiciaire de la sécurité de l'Armée à la 4e Région militaire a procédé, le 1er juillet 2025, à la fouille et à l'arrestation d'un camion semi-remorque dans la région de Kaci-Touil à Hassi Messaoud, où une quantité de psychotropes de type «Prégabaline 300», estimée à 689.400 gélules, a été découverte en provenance d'une wilaya du Sud via Hassi Messaoud», précise la même source. «Les investigations menées avec le conducteur du camion semi-remorque répondant aux initiales (S.CH) ont démontré l'implication d'un réseau criminel composé de quatre individus». «En date du 10 juillet 2025, le mis en cause a été présenté devant le parquet de la République près le pôle pénal spécialisé d'Ouargla, qui a ouvert une information judiciaire à leur encontre pour crime de détention, transport, stockage et acquisition illicites de psychotropes à des fins de vente dans le cadre d'un groupe criminel organisé, ainsi que pour contrebande à un degré de gravité constituant une menace pour la santé publique et l'économie nationale», selon le communiqué.

Promotion et protection de l'enfance

Session de formation sur la législation internationale et nationale

Une session de formation sur "la législation internationale et nationale pour la promotion et la protection de l'enfance" a été lancée, mercredi à Alger, par l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) au profit des points focaux chargés de ce dossier à travers les wilayas. Présidant l'ouverture des travaux de cette session de formation, la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a indiqué que les points focaux chargés du dossier de la promotion et de la protection de l'enfance au niveau des 58 wilayas, sont appelés à "coordonner leur action avec l'Organe, afin de garantir une prise en charge instantanée et de terrain des préoccupations des citoyens en matière de l'enfance". Elle a, en outre, estimé que la mise en place au niveau local des points focaux par les walis, sous la supervision du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire renforcera, certainement, la mobilisation de toutes les énergies afin d'œuvrer ensemble dans l'intérêt suprême de l'enfant et soutiendra les mécanismes mis en place par la l'ONPPE pour le signalement des violations des droits de l'enfant et leur prise en charge". Mme Cherfi a mis en exergue l'importance de cette session, dont les travaux se poursuivront pendant deux jours, rappelant l'attention particulière accordée par les pouvoirs publics à la question de la "mise en place d'un environnement sûr et sain pour la prise en charge de l'enfance et la protection de ses droits, en application du programme du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune". L'ordre du jour de cette session prévoit des interventions sur plusieurs thèmes liés au domaine de l'enfance, notamment "la protection et la promotion des droits de l'enfant dans la législation algérienne", "la psychologie de l'enfant et les étapes de son développement", "le rôle de l'ONPPE dans la promotion des droits de l'enfant, et "les conventions internationales relatives aux droits de l'enfant ratifiées par l'Algérie".

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Wilaya d'Ain-Temouchent
Direction De L'éducation
Avis D'attribution Provisoire Du Marché
NIF 098446019047218

Conformément aux dispositions de l'article 46et 56 de la loi n°23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et en application des 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ,la direction de l'éducation de la wilaya d'Ain-Temouchent informe l'ensemble des soumissionnaires de résultats ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 16 /2025 paru sur le quotidien en langue nationale en arabe " 90 دقيقة " le 11/06/2025 et en langue étrangère "Carrefour" 11/06/2025 relatif au projet : Etude, suivi, Aménagement et réhabilitation des établissements scolaires Du cycle secondaire de la wilaya d'Ain-Temouchent N.1.011.044.03.2048.000.046.25.001

Repartie en huit (08) lots :

- **LOT N°01:** AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS AU NIVEAU DE LA DAIRA D'AIN TEMOUCHENT (Partie 01)
- **LOT N°02:** AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS AU NIVEAU DE LA DAIRA D'AIN TEMOUCHENT (Partie 02)
- **LOT N°03:** AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS AU NIVEAU DE LA DAIRA DE BENI-SAF (Partie 01)
- **LOT N°04:** AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS AU NIVEAU DE LA DAIRA DE BENI-SAF (Partie 02)
- **LOT N°05:** AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS AU NIVEAU DE LA DAIRA DE HAMMAM BOUHADJAR
- **LOT N°06:** AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS AU NIVEAU DE LA DAIRA D'EL AMRIA
- **LOT N°07:** AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS AU NIVEAU DE LA DAIRA D'EL MALAH
- **LOT N°08:** (Destiné aux Micro-Enterprises):AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS AU NIVEAU DE LA DAIRA D'EL MALAH

A l'issue de la procédure d'évaluation des offres techniques et financières effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, qui s'est tenu en date du 30/06/2025 le marché a été attribué provisoirement selon le tableau ci-dessous :

N°	Lots	Libelle de projet	Soumissionnaire retenue	Note Tech	Montant Soumissionnaire	Montant en etc après correction	Délai Jour	Observations
01	01	AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS AU NIVEAU DE LA DAIRA D'AIN TEMOUCHENT (Partie 01)	Eurl Katnnag NIF : 002131011863068	72,50 pts	9 221 191,00	/	60 j	Offre moins disant
02	02	AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS AU NIVEAU DE LA DAIRA D'AIN TEMOUCHENT (Partie 02)	Soussi Hicham NIF : 17946230032117004600	61 pts	8 890 252,00	/	60 j	Offre moins disant
03	03	AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS AU NIVEAU DE LA DAIRA DE BENI-SAF (Partie 01)	Sarl Laibi Yazen NIF : 002216105067858	56 pts	12 181 078,00	11 990 678,00	60 j	Offre moins disant
04	04	AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS AU NIVEAU DE LA DAIRA DE BENI-SAF (Partie 02)	Beton strab Nif : 17922010106910600000	60 pts	8 724 485,00	8 779 225,00	60 j	Offre moins disant
05	05	AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS AU NIVEAU DE LA DAIRA DE HAMMAM BOUHADJAR	Saidoun Abbes NIF : 168221400448158	72.50 pts	4 443 222 ,00	4 550 322,00	60 j	Offre moins disant
06	06	AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS AU NIVEAU DE LA DAIRA D'EL AMRIA	Benmelha moussa karim Nif : 16946090040119100000	59.50 pts	10 881 657,50	/	60 j	Offre moins disant
07	07	AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS AU NIVEAU DE LA DAIRA D'EL MALAH	Ghaoui Haroune Rachid Nif : 18117310064515300000	58 pts	4 369 918,00	/	60 j	Offre moins disant
08	08	(Destiné aux Micro-Enterprises) : AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS AU NIVEAU DE LA DAIRA D'EL MALAH	Mehadji Rahou Nassedine NIF : 195460102927180	52 pts	1 459 344,60	/	40 j	Offre moins disant

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher la direction de l'éducation de la wilaya d'Ain-Temouchent, Service de Programmation Et De Suivi, sise à l'adresse citée ci-dessous, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du marché.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès du président de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres a la direction de l'éducation de la wilaya d'Ain-Temouchent, dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant

Le Directeur De L'éducation

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N°2531010187

13.07.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT
DAIRA DE LAZHARIA
COMMUNE DE BOUCAID
NIF : 41000200903802801020

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 03/2025

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de BOUCAID, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation de l'opération suivant :

- Rénovation du réseau d'AEP de la rue principale, à partir d'un réservoir de 250 m³ dans la cité Akal Meftah.

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis, peuvent contacter le bureau des marchés de la commune de Boucaid pour retirer les cahiers des charges ;

Les Capacités Minimales

- 01 - Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification Catégorie 03 et plus activité principale Hydraulique
- 02 - Capacités techniques :
 - Références professionnelles : 02 Attestations de bonne exécution de projets similaires(AEP)
- 03 - Capacités financières : Une moyenne de chiffre d'affaires des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) ou Minimum égale à 10.000.000,00 DA

Le dossier de candidature doit comprendre :

- La déclaration de candidature - La déclaration de probité - Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Certificat de qualification et classification professionnelles.
- Les bilans des trois dernières années (2022,2023 et 2024) ou C20. - Les références professionnelles.

L'offre technique doit comprendre :

- Quittance de paiement(Frais de cahier des charges)
- Une déclaration à souscrire - Planning d'exécution des travaux
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Un mémoire technique justificatif (Selon le formulaire ci-joint)
- Les moyens matériels et humains affectées au projet accompagné de documents justificatifs.

L'offre financière contient:

- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires
- Le détail quantitatif et estimatif

Les offres doivent être déposées au secrétariat général de la commune de Boucaid wilaya de Tissemsilt sous une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –l'appel d'offres N° 03/2025 avec l'intitulé de projet-

Cette enveloppe doit comporter trois enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention« dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

La date de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours avant 14h:00 à compter de la 1ere parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de l'APC de Boucaid le même jour à 14h00 les soumissionnaires sont invités à assister a la séance d'ouverture des plis. Les soumissionnaires resteront engagé par leur offres pendant une durée de 90 jours a compter de la date limite de dépôt des offres.

Le président de l'Assemblée
Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531010235 13.07.2025

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE
SANG Affiliée à la fédération international des



organisations des donneurs de sang



لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وآلام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضلهم، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتهم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع شكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمه الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 /0554321403
0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Grâce à l'amélioration de la couverture sanitaire

Recul de la mortalité maternelle

Les chiffres concernant la mortalité maternelle au cours des dernières années dans la wilaya d'Oran indiquent une baisse significative, grâce au renforcement de la couverture sanitaire et l'accès équitable aux soins, a indiqué, jeudi, le Pr Benbouabdallah, du service de la population de la direction locale de la Santé et de la population (DSP). Le Pr Benbouabdallah, qui a présenté un bilan de la DSP lors de l'ouverture d'une journée organisée par le service population, à l'occasion de la Journée mondiale de la population, célébrée le 11 juillet de chaque année, a indiqué que 44 cas de décès périnataux ont été enregistrés, en 2022, contre 35 en 2023 et 26 en

2024. Cette tendance, marquée par une chute graduelle, est nationale et n'a cessé de baisser, depuis des années, grâce au renforcement de la couverture sanitaire et l'accès équitable aux soins, en plus de la mise en place de plans et programmes nationaux ciblés pour améliorer la prise en charge mère-enfants. Le programme de la célébration de la Journée de la population, sous le slogan "Permettre aux jeunes de fonder les familles qu'ils désirent dans une Algérie prospère et pleine d'espoir", a inclut des interventions de spécialistes de différents organismes, ainsi qu'une campagne de sensibilisation, avec la participation d'une vingtaine d'établissements de santé de

la wilaya, qui ont dressé des chapiteaux au niveau de la place Maghreb, au centre ville. Chaque établissement a mobilisé des spécialistes, qui seront disponibles jeudi et vendredi pour répondre aux questions des citoyens, selon différentes thématiques choisies, comme la lutte contre la drogue, la procréation assistée, la prévention contre l'hépatite C et le VIH. Ce programme vise à sensibiliser sur des questions en rapport avec la croissance démographique et ses enjeux, notamment en ce qui concerne le rôle de la jeunesse dans la construction de l'avenir, ainsi que le renforcement de la communication avec la population sur la politique démographique.

Incubateur de l'Université d'Oran 1

Accompagnement de près de 380 étudiants dans leurs mémoires et projets de fin d'études

Près de 380 étudiants ont été accompagnés par l'incubateur de l'université d'Oran 1 pour la réalisation de leurs mémoires et projet de fin d'études (Session juin 2025), dans le cadre du décret ministériel 12-75. En effet, cette session de soutenances a confirmé l'excellence de l'accompagnement proposé par l'incubateur avec 187 soutenances concernant 377 étudiants, a précisé à l'APS le responsable de l'incubateur, Pr Rouane Hacene Omar, ajoutant que "ces projets s'inscrivent dans le cadre du mécanisme +diplôme-startup+ et +diplôme-brevet d'invention+, désormais élargi aux +diplômes-entreprise économique+, selon les dernières modifications réglementaires". Selon le même responsable, l'année 2025 a été marquée par plusieurs réalisations, la première soutenance de thèse de doctorat intégrant une application de startup, avec le développement de l'application "Al-Mouallem Al-Aali" (L'enseignant intelligent), qui illustre parfaitement l'intégration réussie de la recherche académique et de l'innovation entrepreneuriale. Plusieurs autres projets de mémoires de fin d'études se sont distingués, à l'instar du projet intitulé "Tou-rathana : la bibliothèque du manuscrit algérien" du département de langue arabe de la Faculté des langues et des arts de l'Université d'Oran 1 Ahmed Benbella et "Saydalix 4.0", un



logiciel intelligent conçu pour optimiser la gestion pharmaceutique en officine du département de Pharmacie, entre autres. L'établissement a accueilli un total de 401 projets impliquant 814 étudiants pour l'année académique 2024-2025 "marquant un engouement croissant pour l'entrepreneuriat étudiant", a-t-il indiqué, ajoutant que "ces chiffres s'inscrivent dans la dynamique nationale qui compte actuellement 124 incubateurs d'entreprises répartis sur les établissements universitaires algériens". L'incubateur a également excellé dans le processus de labellisation et de protection intellectuelle avec 60 dossiers "Projet innovant"

déposés et 20 brevets d'invention déposés. Ces efforts ont porté leurs fruits, puisque 7 labels "Projet innovant" ont été obtenus et 1 brevet a été officiellement délivré en 2025, témoignant de la qualité des innovations développées au sein de l'établissement. Ces réalisations ne pouvaient se faire sans une bonne formation, a souligné Pr Rouane et "c'est pour cela que l'incubateur a déployé un ambitieux programme de formation couvrant l'ensemble des compétences entrepreneuriales essentielles, dont l'introduction à l'entrepreneuriat, la génération de l'idée de projet, le Design Thinking, le Business Model Canvas, entre autres".

Nature et écosystème

Potager dans les jardins de famille : une échappatoire aux stress quotidien

Par B.Habib

Est-ce que nous avons vraiment des jardins familiaux ou potager une solution pour ceux ou celles qui font du jardinage ou de la botanique ? Il est vrai que d'aucuns parmi les familles oranaises n'hésitent pas aujourd'hui à se redéployer massivement vers les surfaces verdoyantes éparpillées sur les quatre coins de la ville question de respirer de l'air pur et échapper à la monotonie stressante du quotidien durant la saison de forte chaleur en cours. Tout compte fait, en

famille dans la nature, les idées ne manquent assurément point grâce aux activités et loisirs divers qui y sont développés en profusion. La ville compte aujourd'hui plus de 250 entre grandes surfaces et esplanades vertes et petits jardins de quartier contrairement aux années précédentes ou ces dernières se comptaient sur les doigts d'une seule main. Pour autant, a-t-on pensé à développer des jardins partagés ouverts ? Leur impact sur la santé est un facteur bienfaiteur et régulateur tant pour l'activité et la circulation sanguine que pour l'équilibre de l'écosystème à tra-

vers par exemple les activités de jardinage ou de potager. Les jardins de subsistance mixte et traditionnels répondent généralement à des besoins nutritionnels et de ré oxygénation à leurs visiteurs qui sont généralement des familles ou des accros aux plantations d'herbes et de plantes en toutes sortes. Les jardins de famille où on peut y potager manquent de place à Oran notamment dans les quartiers malgré l'existence de quelques pépinières dont le nombre est pourtant réduit en dépit de leur incidence sur l'environnement et la santé humaine journalière.

Agence thématique de recherche en sciences de la santé et de la vie

Création d'un Centre d'appui à la Technologie et l'Innovation

L'Agence Thématique de Recherche en Sciences de la Santé et de la Vie (ATRSSV) vient de créer un Centre d'appui à la technologie et l'Innovation (CATI), a-t-elle indiqué, jeudi, dans un communiqué. Ce nouveau Centre a pour mission principale de "soutenir les chercheurs et les porteurs de projets dans la protection, la maturation et la commercialisation des produits issus de la recherche dans les domaines de la santé et des sciences de la vie", a précisé l'Agence, soulignant qu'il s'agit d'une étape importante dans le processus de valorisation des résultats de la recherche scientifique. Le lancement du CATI sera suivi par la signature d'une convention entre l'ATRSSV et l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI), lit-on dans le communiqué qui fait savoir que cette collaboration vise à "garantir aux chercheurs les droits de propriété intellectuelle sur les résultats de leurs travaux, tout en favorisant leur exploitation concrète par les secteurs économiques et sociaux du pays". La création de ce Centre s'inscrit dans la continuité des recommandations issues de la Rencontre nationale du 30 janvier 2025, au cours de laquelle une centaine de chefs de projets ont présenté les résultats des programmes nationaux lancés depuis 2021, explique-t-on de même source. La création du CATI par l'ATRSSV constitue ainsi une "avancée majeure" vers une meilleure synergie entre science, innovation et développement économique, et elle concrétise les efforts menés pour inscrire la recherche algérienne dans une logique de performance, de transfert de technologie et de réponse aux besoins réels de la société.

Commune de Benfreha

Le moudjahid Mohamed Lahouas inhumé vendredi

Le moudjahid Mohamed Lahouas, dit "Aïssa", décédé à l'âge de 93 ans, a été inhumé, vendredi après-midi dans la commune de Benfreha (wilaya d'Oran), a-t-on appris auprès de la direction des Moudjahidine et Ayants-droit de la wilaya. Selon la même source, le défunt, né en 1932 dans la région d'Ouled El Hadj, commune de Lardjem (Tissemsilt), avait rejoint les rangs de l'Armée de libération, en 1956 dans la région de l'Ouarsenis, relevant de la première zone de la troisième région de la wilaya IV historique. En 1957, il fut chargé par la direction de la Révolution d'une mission visant à acheminer des armes depuis la Tunisie, avant de retourner au pays en mars 1958. Le moudjahid Mohamed Lahouas a également pris part à de nombreuses batailles dans la première zone, aux côtés de son épouse, Kaboul Allia, tombée au champ d'honneur en 1961. Après l'indépendance, il a poursuivi son engagement au sein de l'Armée nationale jusqu'en 1970. En cette douloureuse épreuve, le directeur des Moudjahidine et ayants-droit de la wilaya de Tissemsilt, Abdelkrim Khedri, a adressé ses sincères condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à tous ses compagnons de lutte contre le colonialisme français.

Axe Aïn Franine - Kristel

12 blessés suite au dérapage et au renversement d'un camion

Douze personnes ont été blessées dans un accident de la route survenu, vendredi soir entre les localités d'Aïn Franine et Kristel, dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit aux environs de 16h, suite au dérapage et au renversement d'un petit camion sur le chemin de wilaya N° 75 reliant Aïn Franine à Kristel, dans la commune et daïra de Bir El Djir. L'accident a fait 12 blessés de sexe masculin, qui ont été pris en charge sur place par les secouristes, avant d'être évacués vers l'hôpital local, a précisé la même source.

Le ministre de la Santé à Tlemcen

Des inspections et des inaugurations



Le ministre de la Santé s'est rendu jeudi à Tlemcen pour une visite qui l'a conduit à Maghnia où il a supervisé les travaux d'une unité d'urgences médico-chirurgicales à l'hôpital de Maghnia. L'actuelle n'arrive plus à répondre aux demandes des patients qui viennent de plusieurs localités environnantes. A Tlemcen, la délégation ministérielle a inauguré le service de médecine légale au centre hospitalo-universitaire et une polyclinique dans la commune de Chetouane et visité d'autres structures sur place comme le CCI. En clôture, M. Saïhi a remis des certificats de réussite aux étudiants et étudiantes de la formation paramédicale. Signalons que pour la prochaine rentrée universitaire, 14 000 nouveaux étudiants seront inscrits dans différentes filières. Enfin, nous avons appris qu'un nouveau centre hospitalo-universitaire de 500 lits sera réalisé.

MOHAMMED AMMAMI

Maghnia

A quand la réouverture de la piscine communale?

L'été à Maghnia, le thermomètre augmente à un niveau très élevé. Pendant les grandes chaleurs, la température atteint les 49, voire 50 degrés. Cela pousse les habitants, particulièrement les familles et les jeunes à aller à la plage de Marsat Ben M'hidi ou celle de Sidna Ouchaâ à plus de 60 km. Pourtant dans cette ville de près de 300 000 habitants, il existe une piscine communale, située à cité Chouhada, depuis l'époque coloniale qui était ouverte jusqu'aux années 1980... puis fermée. Il y a 3 ans, les ouvriers de la commune ont commencé à la nettoyer et, heureux, les habitants ont cru qu'elle allait être rouverte, mais jusqu'à aujourd'hui, rien. Les jeunes et les parents emmènent leurs petits à la piscine du complexe hôtelier La Tafna. 500 DA pour une baignade de 11h à 17h. Où se situe le problème et à quand la réouverture de la piscine publique à la population ?

AMMAMI MOHAMMED

Relizane

Arrestation d'un trafiquant de drogue et saisie de 285 gélules psychotropes

Les éléments de la 10e Sûreté urbaine de la Sûreté de wilaya de Relizane ont réussi à mettre fin à un trafiquant de drogue dans l'un des quartiers de Relizane et à saisir 285 capsules psychotropes Prégabaline ainsi qu'une somme d'argent provenant des produits de la vente de cette drogue. L'opération a été menée sous la supervision du Procureur de la République près le Tribunal de Relizane, sur la base d'exploitation d'informations sur un suspect dans le trafic de substances psychotropes, dans l'un des quartiers de Bourmadia. Après avoir élaboré un plan d'action strict sur le terrain en surveillant les déplacements du suspect, il a été arrêté et 285 capsules de substances psychotropes (Prégabaline) qui faisaient l'objet d'un trafic, ont été saisies, de même que lors d'une perquisition à son domicile, une somme d'argent considérée comme le produit du trafic, en plus de ciseaux qu'il utilisait dans le processus de préparation. Les investigations menées par l'équipe d'enquête ont permis d'identifier son partenaire dans l'opération. Un dossier d'action en justice a été préparé contre le suspect qui a été présenté devant le procureur de la République près le Tribunal de Relizane.

N. Aymen

Tourisme à Mostaganem

Des spéculations malintentionnées pour nuire à l'image de la wilaya

Par Charef Kassous

Il est évident que la wilaya de Mostaganem, depuis une dizaine d'années, a pris l'ascendant dans le secteur du tourisme pour s'asseoir comme wilaya destination. En effet, des efforts déployés par les autorités locales dans la promotion du tourisme balnéaire par des investissements considérables est donc une vérité indiscutablement indéniable. L'amélioration de ses sites, ses 57 plages autorisées à la baignade, ses plans de sécurité, l'accueil de ses habitants et la sérénité font de Mostaganem une attractivité qui fait de la wilaya de Mostaganem, sans nul doute, le fondement d'une destination touristique très convoitée. Aussi, faut-il le souligner, les médias locaux autant le travail du Marketing accompli par les responsables du secteur ont peaufiné l'image d'un territoire où il fait bon vivre. Les succèsifs événements nationaux confortés par un bal incessant de membres du gouvernement sont un témoignage hautement significatif. Aujourd'hui, il est malencontreusement regrettable de constater qu'à travers certaines apparitions vidéo, on a tenté de discréditer toute l'attraction touristique de la wilaya. Tous s'accordent à dire que vouloir porter préjudice à une wilaya est un acte volontariste qui s'explique par un non-sens mais surtout par une méchante convoitise occasionnée par



l'ascendant d'une wilaya qui marche vers une constante prospérité. Sur les réseaux sociaux, des prestidigitateurs envieux, peut-être même de loin, avancent des propos de prix pratiqués, dans le commerce, dans les établissements de restauration et dans l'hébergement chez le privé. Il serait, probablement, évident que quelque part, comme partout ailleurs, certains non professionnels du tourisme auraient abusé des tarifs. Ces allégations diffamatoires se sont propagées à une vitesse vertigineuse avec la volonté de dissuader les estivants de séjourner à Mostaganem. Les citoyens de la wilaya, avec le soutien de la presse locale, défendant cet acquis, se sont soulevés pour démentir vigoureusement cet euphémisme affabulatoire. Cette vague spéculative sur la destination touristique, pour certain, a été

très tôt manigancée comme si on attendait l'ouverture de la saison pour entamer une campagne décrivant les belles réalisations. Les citoyens de Mostaganem, dans leur majorité, se rendent dans les commerces sans s'apercevoir d'abus dans les tarifs. Ceux qui utilisent le transport n'ont pas vu de tarifs exceptionnels. Mostaganem continuera à plaire aux algériens des autres régions et reste un choix fascinant où le déferlement se constatera après les résultats du baccalauréat. À cet égard, Mostaganem saura préserver son image par ses atouts et par la vision stratégique du tourisme. Toutefois, beaucoup pensent que cela ne vise pas uniquement Mostaganem, ces allégations ont un objectif autre car la wilaya reste un symbole du développement national sur tous les plans.

Le logement à Tissemsilt au cœur d'une stratégie de dignité sociale

Une wilaya qui bâtit l'avenir pierre par pierre

Par ABDENOUR M.

Depuis deux ans, la wilaya de Tissemsilt vit une véritable révolution dans le domaine du logement. Cette mutation, impulsée par les directives du Président de la République et portée avec rigueur par le wali, M. Fethi Bouzaid, témoigne d'une volonté ferme de replacer la dignité du citoyen au centre des politiques publiques. Dans une région longtemps confrontée à des retards administratifs et à des blocages techniques, la relance massive de 7.558 unités de logement est apparue comme un tournant décisif. Parmi ces unités, 6.440 logements sont aujourd'hui achevés, toutes formules confondues : logement public locatif (LPL), logement promotionnel aidé (LPA), habitat rural et lots sociaux. Ce résultat n'est pas un hasard, mais le fruit d'une stratégie locale structurée, combinant rigueur administrative, suivi permanent et dialogue ouvert avec les citoyens.



Le wali, connu pour sa présence régulière sur les chantiers, a su imposer un rythme soutenu aux entreprises de réalisation. Grâce à cette pression positive, plus de 5.000 logements ont été distribués à travers les différentes communes de la wilaya, redonnant espoir à des milliers de familles, en attente depuis de longues années. Mais livrer des logements, sans les conditions de confort nécessaires,

aurait été une demi-victoire. C'est pourquoi les autorités ont mené, parallèlement, des opérations d'envergure pour raccorder ces logements aux réseaux d'eau, d'électricité et de gaz. Les travaux d'aménagement extérieur, souvent négligés ailleurs, ont été réalisés avec le souci d'offrir un cadre de vie digne et fonctionnel.

L'expérience de Tissemsilt montre qu'avec de la volonté, une administration locale peut non seulement résorber des retards, mais aussi construire un avenir. À travers une démarche participative, la wilaya a entamé 12 opérations de résorption de l'habitat précaire en une seule année, libérant ainsi du foncier pour d'autres projets structurants. Ainsi, le secteur du logement à Tissemsilt n'est plus un simple dossier technique : il est devenu un levier de transformation sociale. Et pour les habitants, chaque clé remise n'est pas seulement l'ouverture d'une porte, mais le début d'une nouvelle vie.

Saïda

Sauver la place du centre-ville

La place du centre-ville, autrefois motif de fierté pour les Saïdis, s'est transformée, ces dernières années, en un véritable dépotoir. Les visiteurs, surtout ceux qui connaissent Saïda, sont ahuris et indignés par le spectacle qui s'offre à leurs yeux. L'endroit est devenu aujourd'hui un lieu pour les chômeurs et tard dans la soirée, un lieu de retrouvailles pour les adeptes de Bacchus. La dégradation de cette place est devenue telle que les citoyens ne cessent d'exprimer leur colère et de réclamer à leurs élus sa réhabilitation mais en vain. Nos élus et ceux de la Direction de l'Environnement savent-ils que les textes réglementaires en la matière existent mais cela demeure sceptique pour cause de laxisme flagrant qui caractérise les services concernés qui doivent agir pour mettre un terme à une situation déplorable et qui n'a que trop duré.

OULDOGBAN

Bouira

Des axes routiers rouverts à la circulation après des travaux d'entretien

Des importants axes routiers, dont la route nationale (RN) 25, ont été rouverts jeudi à la circulation à Ain Bessam et à Ain Lahdjar (Ouest de Bouira), après une vaste opération de renforcement et d'entretien, qui n'a duré que deux mois de travaux, a-t-on appris auprès de la Direction des travaux publics. Lancés il y a deux mois, des travaux de renforcement de la RN 25, qui est l'évitement reliant Ain Bessam à Souk Lakhmis (Ouest de Bouira), ont été achevés et la route a été rouverte jeudi à la circulation après la réfection et le renforcement de la chaussée sur une distance de 2,3 km, selon les détails

fournis par le directeur des travaux publics (DTP), Noureddine Gasmi. "L'enveloppe financière allouée à cette opération est de l'ordre de 81 millions de dinars, et les travaux ont été parachevés dans un délai de deux mois au lieu de quatre mois prévus initialement", a expliqué M. Gasmi à l'APS. Une opération similaire a été lancée sur une section de 3,5 km du chemin de wilaya (CW) 22 à Ain Lahdjar (Ouest). "Les travaux de ce projet ont été également réalisés dans un délai de deux mois au lieu de quatre mois, pour un montant de 40 millions de dinars", a précisé le même responsable. Inscrit dans le cadre du

programme de l'année 2025, ce projet a pour objectif de "désenclaver la commune d'Ain Lahdjar et ses différentes localités ainsi que de la relier à Ain Bessam", a relevé le directeur. "Ce genre d'opérations permet la sauvegarde du réseau routier ainsi que d'assurer le confort et la sécurité des usagers de ces axes routiers", a-t-il encore expliqué. Plusieurs autres projets de ce genre sont en cours de réalisation à Bouira, M'Chedallah, ainsi que d'autres communes, alors que d'autres ont déjà été réalisés et réceptionnés depuis quelques mois, a rappelé le même responsable.

Bordj Bou Arreridj

Coup d'envoi d'une opération d'exportation de trois cargaisons vers des pays arabes

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a donné, jeudi à Bordj Bou Arreridj, le coup d'envoi d'une opération d'exportation de trois cargaisons vers plusieurs pays arabes. Il s'agit de produits électroniques et électroménagers produits au complexe "Condor", dans la zone industrielle de Bordj Bou Arreridj, exportés à bord de 45 camions vers l'Egypte, la Tunisie, la Jordanie, la Libye et la Mauritanie, de produits électroniques produits par "Géant Electronics" exportés vers la Tunisie à bord de 20 camions et de Chlore produit à l'unité "Doudah", dans la zone industrielle "Abdelmadjid-Aouchiche" (commune d'El Hammadia), exportés à bord de 6 camions vers la Tunisie. Le ministre, qui effectuait une visite de travail à Bordj Bou Arreridj, a indiqué, en marge du départ de ces expéditions, que cette wi-

laya "dispose de toutes les potentialités humaines et matérielles pour devenir "une région exportatrice par excellence". Il a noté que l'opération d'exportation à bord de plus de 70 camions vers plusieurs pays est "un indicateur positif de l'amélioration du climat des affaires, et conforte la position de la wilaya en tant que véritable capitale de l'industrie de l'électronique et de l'électroménager". La wilaya de Bordj Bou Arreridj "a pu percer dans un domaine sensible, à savoir celui de l'industrie de l'électronique et de l'électroménager, et s'est imposée en tant que fournisseur du marché national ayant pu conquérir des marchés étrangers et concurrencer les marques internationales", a-t-il ajouté, soulignant la nécessité de "poursuivre les efforts pour atteindre une fabrication de haute qualité, selon des normes élevées qui permettent d'accéder aux marchés internationaux et

de faire imposer le Made in Algeria sur les marchés mondiaux". "La réussite de la première phase de l'industrialisation met la wilaya devant un nouveau défi, celui d'exporter en plus grandes quantités, en veillant à remplacer les éléments importés par des produits fabriqués localement, afin de réduire la dépendance aux importations, d'augmenter la production locale et d'exporter davantage", a souligné M. Rezig. Il a également affirmé que son secteur et l'ensemble du gouvernement "soutiennent et accompagnent les investisseurs pour qu'ils puissent accéder aux marchés étrangers, dans le cadre de la politique éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui vise à développer le tissu industriel en Algérie."

Pour l'élevage de crevettes à El Marsa (Skikda)

Lancement des travaux d'une station de pompage de l'eau de mer

Le coup d'envoi a été donné jeudi aux travaux de réalisation d'une station de pompage de l'eau de mer vers la station expérimentale d'élevage de la crevette, située dans la commune d'El Marsa (Est de Skikda), a indiqué jeudi le directeur local de la pêche et de l'aquaculture, Naïm Belakri. Ce projet à réceptionner dans quelques mois « assurera le pompage de 280 m3/heure vers cette station expérimentale et la relance de ses activités après une période d'arrêt partiel", a précisé le même responsable. La station expérimentale d'élevage de la crevette d'El Marsa joue un rôle vital à travers ses recherches et expérimentations dans le domaine de l'éclosion et l'élevage, selon la même source qui a relevé que ces expériences sont transmises aux opérateurs souhaitant investir dans cette activité surtout avec l'existence d'une zone des activités aquacoles dans la commune d'El Marsa abritant trois projets de fermes d'élevage de crevettes de l'espèce vanna-meï ou à pattes blanches.

Mila

Réception de la 1ère tranche du projet d'entretien du chemin de wilaya N° 2

La direction des travaux publics (DTP) de Mila a réceptionné la 1ère tranche du projet d'entretien d'un tronçon du chemin de wilaya (CW) n° 2 faisant la jonction entre les routes nationales (RN) n° 105 et 79, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette direction. Le chef du service de l'entretien et de l'exploitation des routes au sein de la DTP, Mohamed -Seghir Bouguerira, a indiqué à l'APS que le tronçon réceptionné, appelé localement "route Bin El-Hitan", s'étend sur 5,5 km sur un total de 9 km. Les travaux réalisés dans le cadre de cette 1ère tranche, pour laquelle une enveloppe de 450 millions de dinars avait été allouée, ont porté sur la reconstruction de ce segment de 5,5 km et sur la réalisation de deux ouvrages d'art réceptionnés fin juin. La seconde tranche de ce projet, d'un linéaire de 3,5 km, lancée en juin dernier, donnera lieu à l'élargissement et la reconstruction de la chaussée où "d'importantes actions" de maintenance sont prévues. Le projet, doté d'une enveloppe de 210 millions de DA dans le cadre du programme d'entretien attribué au secteur des travaux publics pour l'exercice 2025, devrait être achevé en septembre prochain, a ajouté le même responsable.

M'daourouch (Souk Ahras)

Mise en service prochaine du siège de la 1ère sûreté urbaine

Le siège de la première sûreté urbaine de la commune de M'daourouch, wilaya de Souk Ahras sera mis en service "prochainement" dans le cadre du plan global de renforcement de la couverture sécuritaire dans la wilaya, a-t-on appris jeudi auprès du chef de la sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire de police Kadour Djeghdir. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que des travaux sont actuellement en cours pour la réalisation des sièges de cinq sûretés urbaines à travers les communes à forte densité urbaine dont l'un sera prochainement réceptionné à M'daourouch de sorte à contribuer à renforcer l'action des corps de sécurité et améliorer les services assurés aux citoyens à travers les diverses régions de la wilaya. Les travaux des sièges des quatre autres sûretés en cours aux cités "2.900 logements", "1.889 logements AADL" et "CNEP" au chef-lieu de wilaya et dans la commune de Sedrata affichent "des rythmes avancés" et leur réception est prévue pour le "premier trimestre de l'année prochaine 2026", a précisé le même responsable.

Médéa

Inauguration d'un centre de proximité de stockage de céréales à Bouskène

Un centre de proximité de stockage de céréales a été inauguré, jeudi, dans la commune de Bouskène, relevant de la daïra de Beni-Slimane, à l'est de Médéa, à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse. D'une capacité de 50 mille quintaux, cette structure fait partie d'un lot de douze centres de proximité de stockage de céréales mis en chantier en juillet 2024 à travers les communes d'Ain-Boucif, Chellalet-El-Adhaoura, Ouamri, Chahbounia, Souagui, Azziz, Derrag, Oum-Djellil, Ain-Ouksir, El-Azzizia et Ouled-Maaref, dont la livraison interviendra graduellement à partir de ce mois de juillet, a-t-on appris auprès de la direction des équipements publics (DEP), qui est en charge de l'exécution de ce projet. Les douze centres de proximité affectés au secteur de l'agriculture totalisent une capacité de stockage de 600 mille quintaux, ce qui portera à près de deux millions de quintaux la capacité de stockage globale de la wilaya, une fois ces structures mises en exploitation, a indiqué le directeur de la coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS), Walid Benattalah. La concrétisation de ce projet va "faciliter la collecte de la production de céréales et assurer une large couverture des zones à vocation céréalières", a-t-il noté.

Sétif

Distribution de 34 camions à benne-tasseuse aux communes



Plus de 34 camions à benne-tasseuse ont été distribués jeudi à des communes de la wilaya de Sétif afin de contribuer à améliorer le service public d'enlèvement des déchets ménagers. La cérémonie de distribution a été présidée à la maison de la culture Houari Boumediene par le wali, Mustapha Limani, en présence des présidents des assemblées populaires communales de 34 communes bénéficiaires de cette opération de renforcement des moyens des collectivités et d'amélioration du cadre de vie des citoyens. L'acquisition de ces véhicules a été financée par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour un montant de 400 millions DA pour réduire les déficits enregistrés en ce domaine et permettre aux services des communes concernées d'assumer leurs missions d'une manière rapide et efficace, a-t-on indiqué. Les présidents des APC bénéficiaires ont salué l'opération, estimant qu'elle contribue à soutenir les services techniques et à améliorer la qualité des prestations assurées aux citoyens.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية البيض
مديرية البيئة

قرار رقم 115 مؤرخ في 25 جوان 2025 المتضمن فتح تحقيق عمومي لدراسة مدى التأثير على البيئة للحصول على امتياز استخراج مواد الطمي (مرملة) بالمكان المسمى واد الموحدين ببلدية الرقاصة لفائدة المؤسسة العمومية الولائية لتسيير مراكز الردم التقني بالبيض.

بإقتراح من مدير البيئة
يقرر

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي لدراسة مدى التأثير على البيئة للحصول على امتياز استخراج مواد الطمي (مرملة) بالمكان المسمى واد الموحدين ببلدية الرقاصة لفائدة المؤسسة العمومية الولائية لتسيير مراكز الردم التقني بالبيض. وفق النقاط التي إحدائياتها UTM كالآتي:

رقم	س	ع
01	298384.85	3756838.21
02	298437.56	3756617.37
03	298483.13	3756389.28
04	298424.46	3756332.31
05	298354.84	3756379.85
06	298293.55	3756472.29
07	298232.25	3756564.73
08	298226.42	3756649.64
09	298249.81	3756728.74
10	298273.21	3756807.84

ولمدة ثمانية أيام (08) يوم ابتداء من تاريخ إشهار هذا القرار في الجريدتين يوميتين وطنيتين على الأقل على نفقة صاحب المشروع. المادة 02 : يعين السيد عابد سعيد مهندس دولة رئيس القسم الفرعي للري بالدائرة كمحافظ محقق بمقر بلدية الرقاصة. المادة 03: يفتح لهذا الغرض سجل بمقر بلدية الرقاصة مرقم ومؤشر عليه وكذا يوضع ملف كامل للمشروع يتكون من نسخة من دراسة مدى التأثير على البيئة ونسخة من مخطط الكتلة والوضعية حتى يتمكن المواطنون من الاطلاع عليه خلال الأوقات القانونية للعمل من الساعة الثامنة (08 سا) إلى الساعة الحادية عشر (11 سا) صباحا ومن الساعة الثانية (14 سا) إلى الساعة الرابعة (16 سا) مساء وتدون آرائهم ملاحظاتهم في السجل حول المشروع. المادة 04: يعلق هذا القرار بمقر البلدية والأماكن المخصصة لإعلام الجمهور وكذا الأماكن المجاورة للمشروع. المادة 05: بعد انتهاء مدة التحقيق يغلق السجل ويبيدي المحافظ المحقق استنتاجاته وكذا رأي السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي ويحرر محضر يرفع إلى السيد الوالي وذلك خلال أربعة (04) أيام التي تلي مدة التحقيق ويوقعه رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية الرقاصة. المادة 06: يكلف السادة الأمين العام للولاية، مدير التقنين والشؤون العامة، مدير البيئة، مدير الحماية المدنية، مدير الري، رئيس دائرة الرقاصة، مدير المؤسسة العمومية الولائية لتسيير مراكز الردم التقني بالبيض، رئيس المجلس الشعبي لبلدية الرقاصة، بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر ضمن مصنف القرارات الإدارية للولاية.

الوالي
13.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية تيارت
دائرة مغيلة
بلدية سيدي الحسني
مكتب الجمعيات

إعلان عن تجديد جمعية محلية

طبقا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 يناير 2012 والمتعلق بالجمعيات ذات طابع رياضي لا سيما المادة 18 فقرة 02. لقد تم هذا اليوم 08 جويلية 2025 تجديد الجمعية الرياضية " الونام للكرة الحديدية" ببلدية سيدي الحسني . المعتمدة تحت رقم 003 بتاريخ ريخ 2025/07/08 . الرئيس – السيد كعنب سيد أحمد – المقر بلدية سيدي الحسني

رئيس المجلس الشعبي البلدي
13.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغالم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل : قبول إعادة المير في الدعوى في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع بتاريخ 2024/11/26 فهرس رقم 24/02476 ومنه اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبرة الطبية بوعجمي كريمة المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2025/01/30 تحت رقم 2025/49، ومن ثمة الحكم بالحجر على المدعى عليها في الرجوع سليمان خيرة المولودة بتاريخ 1979/10/14 بسيد لخضر ابنه محمد ومنصر مريم ، وتعيين المدعى في الرجوع مناصر عبد القادر ابن قدور مقدما عليها لرعايتها وتسيير شؤونها المالية والإدارية وعلى هذا الأخير نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية ، مع التأشير بذلك على عقد ميلادها وفي سجلات الحالة المدنية لبلدية ميلادها المختصة وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل المدعى في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة المقدرة ب 450 دج. بدأ صدر الحكم والفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالزمان والمكان المذكورين أعلاه ولصحته أمضاه الرئيس و أمين الضبط.

الرئيس/أمين الضبط
13.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ عماريات عبد الكريم
محضر قضائي لدى محكمة سيدي علي
مجلس قضاء مستغالم

الكان مكتبه شارع أول نوفمبر 54 سيدي علي مستغالم
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني

بناء على الإذن الصادر عن السيد رئيس قسم شؤون الأسرة تحت رقم 25/00434 بتاريخ 2024/11/03 والقاضي بالإذن للسيد موساوي ميلود المولود بتاريخ 1979/01/05 بسيد لخضر بالتصرف في عذاب المحجور عليه موساوي توفيق المولود بتاريخ 1994/03/09 بلدية ترقايت مستغالم. يعلن الأستاذ عماريات عبد الكريم محضر قضائي لدى محكمة سيدي علي مجلس قضاء مستغالم الموقع اثناء الكائن مكتبه بشارع أول نوفمبر بجانب المحافظة العقارية سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني لجلسة البيع حددت ليوم 2025/07/21 على الساعة 11:00 صباحا أمام محكمة البيوع العقارية بسيد علي. التعيين مناب القاصر المقدر ب : 14 من 160 (160/14) من العقار المتمثل في سكن F3 في الشيوخ الكائنة ببلدية سيدي لخضر مساحتها (67.50 متر مربع) تتمثل بنسبة 9.70/1000 من الأجزاء المشتركة حصة رقم 03 قسم 28 مجموع ملكية 534. السعر الافتتاحي: 508705.31 دج وخمسمائة وثمانية ألف وسبعمائة وخمسة دينار جزائري وواحد وثلاثون سنتيم. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
13.07.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

QR Code 1

QR Code 2

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir

Logo SFICIFA VOYAGES

Logo SFICIFA VOYAGES

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Pas d'officialisation pour Cherif El-Ouazzani

MCO : Amrani étend son pouvoir

Par Rachid BELARBI

A lors qu'il devait être installé dans ses nouvelles fonctions de directeur sportif, l'ancien-ne gloire du Mouloudia d'Oran Si Tahar Cherif El-Ouazzani n'a pas (encore) officialisé son retour dans son club de cœur.

L'ancien capitaine des Verts avait pourtant multiplié les réunions avec le nouveau président du conseil d'administration de la SSPA-MCO, Sidi Mohamed Hadjioui, tout au long de la dernière huitaine de jours sans pour autant que cela aboutisse à un accord définitif. Cherif El-Ouazzani avait pourtant un ambitieux programme et beaucoup d'idées pour remettre l'équipe-première du MCO sur les rails. C'était, toutefois, compter sans la volonté affichée d'Abdelkader Amrani de ne laisser aucune prérogative «technique» à son ancien joueur. Fort du soutien du P-DG d'Hyproc, Adil Cherouati, ainsi que de sa proximité



avec Hadjioui, l'entraîneur des Rouge et Blanc, sous contrat jusqu'en juin 2026, a aussi et surtout voulu étendre son pouvoir jusqu'à être le seul maître à bord. Les premiers différends concernaient, ainsi, la liste des joueurs à recruter et, à ce sujet, Amrani tient absolument à ce que ses «décisions» et ses «choix» soient entièrement pris en considération sans accorder un quelconque intérêt aux observations, doléances ou encore argumentations de Cherif El-Ouazza-

ni. Cette façon d'agir unilatéralement d'Amrani a fini par exaspérer Cherif El-Ouazzani qui, se sentant sans réel soutien du PCA et sans prérogatives claires, a fini par décider de prendre du recul et de ne plus se présenter aux réunions quotidiennes au bureau du même Hadjioui, au cœur du Village méditerranéen. Prévue hier sur décision de l'entraîneur en chef alors que le chantier de l'effectif est immense et encore à l'arrêt, la reprise des entraînements devait, d'ailleurs, se dérouler sans celui qui devait être désigné directeur sportif. Une façon comme une autre de Si Tahar Cherif El-Ouazzani de marquer sa désapprobation de la manière avec laquelle est gérée cette période cruciale et charnière de la nouvelle saison mouloudienne. Reste, néanmoins, à connaître la réaction du nouveau premier décideur qu'est Sidi Mohamed Hadjioui qui, bien que novice à ce niveau et pas encore rompu aux jeux de coulisses et de leadership internes, devrait trancher d'une façon officielle pour que le retard déjà accusé en matière de préparation de l'exercice 2025-2026 ne devienne pas un fardeau lourd à porter. D'autant plus que tout le monde à Oran, plus qu'ailleurs, mesure la fragilité de la situation et les dangers éventuels à mettre tous les pouvoirs entre les mains d'un entraîneur qui pourrait claquer la porte et quitter le navire à tout moment.

Handball (Jeux africains scolaires 2025) Les sélections nationales U16 (filles) et U17 (garçons) engagées dans la compétition

Les sélections nationales algériennes de handball des moins de 16 ans (U16, filles) et moins de 17 ans (U17, garçons) prendront part à la première édition des Jeux africains scolaires, prévue en Algérie du 26 juillet au 5 août 2025, a annoncé la Fédération algérienne de handball (FAHB). "Cette participation s'inscrit dans le cadre du programme du bureau exécutif de la fédération, axé notamment sur le développement des équipes nationales des catégories jeunes", a indiqué le communiqué de la FAHB. Profitant de l'organisation de cette manifestation continentale en Algérie, la FAHB a lancé un premier regroupement des deux sélections en vue de cette échéance. Selon la même source,

cette compétition d'envergure réunira de jeunes talents venus de plusieurs pays du continent africain, dans une ambiance fraternelle et compétitive visant à promouvoir les valeurs du sport et à renforcer les liens entre les peuples. "Animés par la détermination et l'envie de bien représenter leur pays, les jeunes handballeurs algériens ambitionnent de hisser haut les couleurs nationales et de contribuer au rayonnement du sport scolaire algérien à l'échelle africaine", a ajouté la FAHB. La Fédération algérienne de handball a exprimé ses encouragements à l'ensemble de la délégation algérienne engagée dans cette première édition, appelant à l'union et à la réussite sous la bannière nationale.

Supercoupe d'Algérie La finale entre le MCA et l'USMA le 26 décembre

La finale de la Supercoupe d'Algérie 2025 opposant le MC Alger à l'USM Alger aura lieu le vendredi 26 décembre, a annoncé jeudi la Ligue de football professionnel (LFP). Cette édition de la Supercoupe mettra aux prises le MC Alger, champion d'Algérie en titre, à l'USM Alger, vainqueur de la Coupe d'Algérie devant le CR Belouizdad (2-0), en finale disputée le 5 juillet 2025 au stade Nelson Mandela à Baraki. Pour rappel, la dernière édition de la Supercoupe disputée le 8 février 2025 au stade 5 juillet (Alger), avait été remportée par le MC Alger face au CR Belouizdad (2-2, 4-3 aux tirs au but).

Karaté (Championnat National) Participation record de 627 athlètes à la Coupole du complexe olympique

Le deuxième jour du Championnat national de karaté (kumité et kata), en individuel et par équipes, qui se déroule à la Coupole du complexe olympique "Mohamed-Boudiaf" à Alger, a enregistré une participation record de 627 karatékas, représentant 38 ligues de wilayas. Ce rendez-vous sportif d'envergure nationale qui rassemble 380 athlètes masculins et 247 athlètes féminines, issus de 200 clubs à travers le pays, devrait connaître un "niveau très élevé entre les participants", selon organisateurs. Les compétitions ont débuté jeudi avec les éliminatoires du kata individuel (hommes et femmes) ainsi que ceux du kata par équipes, avant de laisser place aux éliminatoires du kumité féminin dans les catégories de poids suivantes: -50 kg, -55 kg, -61 kg, -68 kg et +68 kg, en plus des éliminatoires du kumité masculin individuel dans les catégories -84 kg et +84 kg. La journée de vendredi a été consacrée, en matinée, aux éliminatoires du kumité masculin dans les catégories -60 kg, -67 kg et -75 kg. Dans l'après-midi, ça sera le tour des éliminatoires par équipes (hommes et femmes). Les finales et la cérémonie de remise des médailles sont prévues pour samedi. Dans une déclaration à l'APS, Abderrahmane Benyahia, directeur de l'organisation sportive auprès de la Fédération algérienne de karaté, a indiqué que "La compétition a été, jusqu'à présent, d'un très bon niveau. Les combats sont intenses et les démonstrations de grande qualité, notamment grâce à la présence de champions du monde tels qu'Anis Halassa (-67 kg), Célia Ouikene (-50 kg) et Louiza Abouriche (-55 kg)." Il a également précisé que "l'organisation, selon l'avis des athlètes et des officiels – notamment les experts internationaux présents pour superviser l'arbitrage – est très satisfaisante jusqu'à maintenant."

Ligue de Diamant Etape de Monaco (800 m) Sedjati 03ème, Moula 06ème



Le coureur algérien, Djamel Sedjati, a terminé vendredi à la troisième place du 800 m de la 10e étape de la Ligue de Diamant 2025 d'athlétisme à Monaco, signant au passage sa meilleure performance de la saison avec un chrono de (1:42.20). La course a été remportée par le Kenyan Emmanuel Wanyonyi, qui a établi un nouveau record du meeting avec un temps 1:41.44, effaçant l'ancien record détenu par Sedjati (1:41.46) lors de la précédente édition. Il a également réalisé la meilleure performance mondiale de l'année sur 800 m. La deuxième place de la course est revenue à l'Américain Josh Hoey (1:42.01). De son côté, le deuxième athlète algérien engagé dans la course, Slimane Moula, a terminé à la sixième place avec un chrono de (1:42.86). Pour sa part, Mohamed Yasser Triki est actuellement engagé dans le concours du triple saut.

Le Betis Séville veut Bennacer



Le Betis Séville a entamé des discussions avec l'AC Milan, en vue d'un éventuel transfert du milieu de terrain international algérien Ismaël Bennacer, a rapporté jeudi le quotidien espagnol Mundo Deportivo. Le Betis Séville, finaliste malheureux de la Ligue Conférence (remportée par Chelsea : 4-1), a dépêché mercredi deux émissaires à Milan: le directeur général du club, Ramon Alarcon, et le directeur sportif, Manu Fajardo, pour tenter de conclure un accord avec le club Lombard, portant sur un prêt avec option d'achat, estimée entre 10 et 12 millions d'euros, précise la même source. Révélé à Empoli, passé par Arsenal et formé à Arles, Bennacer (27 ans) avait rejoint l'AC Milan en 2019 contre un montant de 17,2 millions d'euros. Prêté lors du dernier mercato d'hiver à l'Olympique Marseille jusqu'à la fin de la défunte saison (2024-2025), le joueur algérien ne fait plus partie de l'effectif milanais, sur décision du nouvel entraîneur Massimiliano Allegri. De son côté, l'OM aurait décidé de ne pas lever l'option d'achat, dont le montant (12 millions d'euros) est jugé cher par les Marseillais. Confronté à des pépins physiques lors du précédent exercice, Bennacer a joué 20 matchs seulement avec l'AC Milan et l'OM, pour un bilan de trois passes décisives.

La générale de la pièce de théâtre "L'épopée de Ben Ayad Bendehiba" présentée à Alger



La générale de la pièce de théâtre "L'épopée de Ben Ayad Bendehiba", mettant en lumière le parcours de ce martyr héros qui a milité dans l'ombre pour l'indépendance de l'Algérie, a été présentée mercredi soir à Alger, dans le cadre des célébrations du 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale.

Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle, mis en scène par Sid-Ahmed Kara sur un texte d'Abdellah El Meddah, et sur lequel a travaillé Adel Boukhabza et Brahimi Smain, met en scène le parcours militant de Benayad Bendehiba, (1923-1959) grand combattant mort en héros en 1959 sous la torture des autorités coloniales.

Produit par l'Association "El Meddah pour le théâtre et les arts" de Mostaganem, le spectacle célèbre le sacrifice de ce héros "discret", qui a rejoint les rangs des premiers groupes de résistants de sa région natale, Mostaganem, contre l'occupation française. Rendu par une trentaine de comédiens, le spectacle revisite des étapes saillantes du parcours de ce combattant qui milite très jeune au Parti du peuple algérien (PPA) et syndicaliste à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Impulsé par le martyr, fondateur de l'UGTA, Aissat Idir, Ben Ayad Bendehiba, met en place et dirige la section syndicale de l'UGTA des dockers de Mostaganem. Inscrit dans le registre du théâtre "expérimental", le spectacle présente, plusieurs tableaux, en suivant un ordre chronologique des épreuves, singulières et collectives, du martyr Bendehiba, qui a vécu à des faits marquants de l'histoire de son pays, notamment les massacres du 8 mai 1945 et le déclenchement de la Guerre de libération en 1954. Le metteur en scène a choisi de concevoir une "scène nue", dans une forme "minimaliste" qui a conforté son choix "délibéré" de se limiter à quelques éléments de décor "fonctionnels" pour illustrer une scène de torture (chaise et gégène). Soutenu par une musique illustrative des plus "concluantes" qui a restitué les émotions des différents personnages et atmosphères des diverses situations tragiques, le spectacle a été marqué par plusieurs tableaux chorégraphiques, exprimant la douleur des paysans et mettant en valeur la résilience des combattants algériens contre le colonialisme et leur détermination pour l'indépendance de l'Algérie.

Djamaâ El-Djazaïr

Installation du comité scientifique du Musée national de la civilisation islamique

Le comité scientifique du Musée national de la civilisation islamique de Djamaâ El-Djazaïr, haute instance consultative chargée de veiller à la qualité du contenu du Musée, a été installé jeudi, indique un communiqué du rectorat. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du président du Conseil scientifique de Djamaâ El-Djazaïr, Moussa Ismail, et du directeur de cabinet du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Bachir Bessaoud, selon le communiqué, qui précise que "ce comité scientifique est chargé de tracer la politique culturelle du Musée et de superviser son contenu cognitif pour faire de cette structure une référence nationale dans le domaine du patrimoine islamique". A cette occasion, le directeur du Musée, Khaled Sabour Cherif, a souligné que, "bien plus qu'un simple espace d'exposition, cette structure constitue un centre de recherche, de documentation et de promotion du dialogue entre les cultures", ajoutant que "le comité scientifique aura la responsabilité stratégique de veiller à la qualité du contenu exposé au Musée" afin de hisser cette structure au "rang des grandes institutions muséales dans le monde". De son côté, M. Moussa Ismail a mis en avant l'importance symbolique du Musée en tant que "joyau" au sein de Djamaâ El-Djazaïr.

Festival International des Danses Populaires

Coup d'envoi de la 15ème édition à Sidi Bel Abbès

Par Mohamed Nouar

Dans une effervescence chorégraphique et sonore, les planches du Théâtre de Verdure Saim Lakhdar ont vibré, vendredi soir, au diapason des rythmes ancestraux et contemporains, marquant l'ouverture de la 15ème édition du Festival International des Danses Populaires. Cet événement, dont le coup d'envoi fut honoré par la présence d'autorités locales et du vice-ambassadeur de Chine, a été inauguré par Madame Kaddouri Mebarka, représentante du ministre de la Culture.

Son allocution a souligné la volonté inébranlable de l'État algérien de positionner la culture et les arts en tant que catalyseurs de communication, de cohésion sociale, et de plateformes essentielles à la consolidation de la paix et de la liberté. L'opportunité de cet événement, coïncidant avec la célébration de l'anniversaire de l'indépendance nationale, confère une dimension symbolique accrue à l'engagement du ministère dans la promotion et la valorisation du patrimoine culturel national, tout en encourageant un dialogue civilisé entre les diverses expressions culturelles mondiales.

Comme l'a réitéré Madame Kaddouri, ce festival est un «événement annuel qui rassemble les amateurs de danse folklorique et d'arts pour animer des spectacles du monde entier dans un événement artistique mondial empreint de diversité». Le commissaire du festival a, pour sa part, mis en exergue l'objectif fondamental de cette manifestation : réunir les traditions internationales pour un échange culturel profond, permettant ainsi une meilleure appréhension des civilisations. Il a insisté sur le rôle intrinsèque du festival en tant



que lien indéfectible entre les peuples et leurs cultures, un creuset de richesse et d'héritage artistique pour les nations. La soirée inaugurale a été une véritable mosaïque culturelle, où dix pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie, ainsi que des troupes nationales et locales, se sont succédé sur scène. La troupe belabbésienne pour la paix et la réconciliation a ouvert le bal, précédant des formations venues d'Italie, de Pologne, de Slovaquie, du Ghana, d'Espagne, du Nicaragua, de Chine et d'Égypte, aux côtés d'ensembles de Constantine, Sétif, Ghardaïa, Tamanrasset et Tizi Ouzou.

Un moment particulièrement poignant de la soirée fut la performance de la troupe Feloudja des Arts Populaires Palestiniens, invitée d'honneur du festival. Leur prestation a incarné avec une force émotionnelle palpable la douleur, la résistance et l'espoir inaliénable du peuple palestinien. Vêtus de tenues traditionnelles, les danseurs ont magistralement fusionné la danse folklorique avec une musique dramatique, transmettant un

message puissant de sacrifice pour la liberté.

Cette mise en scène, illustrant la lutte et la résilience face à l'oppression, a profondément touché les cœurs de l'assistance, petits et grands, qui a salué par des applaudissements nourris la qualité et l'intensité de ce spectacle. Rafik Taouil, président de la troupe Feloudja, affiliée au Croissant Rouge Palestinien, a exprimé sa gratitude face à la présence massive du public algérien, témoin de la solidarité historique et inébranlable avec la Palestine. La soirée, prolongée jusqu'à une heure tardive de la nuit au gré des musiques traditionnelles de chaque nation, a permis à un public nombreux et captivé de s'immerger dans la richesse et la diversité des expressions culturelles mondiales. Ce festival confirme, une fois de plus, sa position de carrefour où l'art de la danse transcende les frontières, tissant des liens indélébiles entre les communautés et affirmant le rôle essentiel de la culture dans la promotion de la compréhension mutuelle et de la paix.

Ouverture des inscriptions en vue de participer à la deuxième édition du Salon national du livre pour enfants

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) a annoncé l'ouverture des inscriptions pour la participation à la deuxième édition du Salon national du livre pour enfants, prévu du 7 au 16 août prochain à la Promenade des Sablettes à Alger, selon un communiqué de l'Agence publié jeudi.

Dans le cadre du soutien continu du ministère de la Culture et des Arts au livre et à l'enfance, l'AARC invite les maisons d'édition nationales (publiques et privées) de toutes les wilayas d'Algérie, à s'inscrire pour participer à cette deuxième

édition du "Salon national du livre pour enfants", précise le communiqué.

Les maisons d'édition souhaitant participer à ce deuxième salon, doivent "consulter le règlement intérieur via la page Facebook de l'AARC pour y constituer le dossier à fournir qui devrait, ainsi comprendre, le formulaire de renseignements dûment rempli et signé, l'approbation du règlement intérieur signée et légalisée, ainsi que la liste des livres proposés à l'exposition, pour l'envoyer ensuite, au



plus tard le 21 juillet en cours, à l'adresse e-mail :

2025snle@gmail.com.

La première édition du Salon national du livre pour enfants a eu lieu du 5 au 10 juin 2024 au Palais de la Culture Moufdi Zakaria à Alger, et a vu la participation de plus de 58 maisons d'édition algériennes.

États-Unis

Un bébé meurt dans une voiture surchauffée, sa mère était à l'institut de beauté

Une femme a été arrêtée et placée en détention en Californie après le décès de son bébé âgé d'un an dans de terribles circonstances, a rapporté mercredi The Los Angeles Times. Celui-ci est mort à l'hôpital après avoir été laissé seul dans une voiture en plein soleil, en compagnie de son frère de deux ans. La mère de famille avait délibérément choisi de ne pas emmener ses deux enfants avec elle, alors qu'elle devait recevoir une injection au niveau des lèvres dans un spa de Bakersfield. L'Américaine a indiqué à la police avoir laissé le moteur et la climatisation allumés avant de se rendre à l'institut. Or, le système automatique présent sur la Toyota Corolla hybride a éteint le vé-

hicule en stationnement au bout d'une heure. Les deux frères seraient donc restés environ 90 minutes sans climatisation, alors que la température extérieure était de 38 degrés. Les autorités estiment que celle à l'intérieur de l'habitacle a pu monter à plus de 60 degrés. « Il est bien connu que laisser un enfant d'un an ou de deux ans sans surveillance dans un véhicule par temps extrême est dangereux et peut entraîner la mort », a pointé le détective Kyle McNabb dans son rapport. À son retour, la mère a découvert son bébé en train de convulser, avec de l'écume aux lèvres. Sa température corporelle était de 42,2 degrés lors de sa prise en charge. Le petit garçon n'a pas survécu

tandis que son frère a pu se remettre. Leur mère, âgée de 20 ans, doit comparaître vendredi devant le tribunal. Elle a plaidé non coupable de tous les chefs d'accusation, dont « actes de cruauté envers un enfant » et « homicide involontaire ». Selon la police, elle « a placé son apparence au-dessus de la sécurité et du bien-être de ses enfants ». Des drames similaires liés aux fortes chaleurs se sont produits ces dernières semaines dans le pays. Début juillet, une femme a été interpellée au Texas : elle avait laissé sa fillette de 9 ans dans son véhicule garé sur le parking, pour se rendre au travail. La petite fille avait été retrouvée morte après de nombreuses heures passées en plein soleil.

La France et l'Allemagne confrontées à l'un des insectes les plus dangereux d'Europe

Il n'est pas plus grand qu'un grain de café mais est pour tant considéré comme l'un des 20 insectes ou bactéries les plus dangereux d'Europe, relate France 3 Régions. Le scarabée japonais ("Popillia japonica") figure sur la liste européenne des 20 organismes de quarantaine prioritaires en raison de son appétit destructeur et de son régime très varié. Il peut en effet jeter son dévolu sur plus de 300 espèces différentes de plantes, au sens large, et cultures, dont le soja, le haricot, la vigne, le maïs, le pommier, le cerisier, le chêne, la tomate, le houblon, le fraisier, le rosier, l'aubergine, etc. Bref, une menace existentielle pour les potagers, les arbres, les fleurs et même les jardins. "Le spécimen adulte dévore les feuillages et la larve se nourrit des racines", précise France 3 Régions dans un article consacré (suite ci-dessous). Deux individus "très recherchés" Raison pour laquelle, la France, l'Allemagne mais aussi la Suisse ont d'ores et déjà pris des mesures pour éradiquer le moindre spécimen après le signalement de la présence de seulement... "deux individus" au début du mois de juillet en Alsace, à Huningue, près de Bâle, à la triple frontière franco-germano-suisse. Plusieurs spécimens avaient déjà été capturés en Allemagne et en Suisse dans cette zone limitrophe en 2017 et en 2021, mais elle est surtout en pleine expansion en Italie depuis 2014 où les autorités peinent à freiner sa prolifération. La "bête" est reconnaissable à son thorax vert, à ses ailes brunes à reflets rougeâtres et à ses touffes de soies blanches sur les flancs. En France, dans le Haut-Rhin, de



gros pièges jaunes et verts en plastique ont été disséminés à divers endroits stratégiques d'Huningue ce jeudi 10 juillet pour tenter d'attirer des spécimens mâles grâce à la diffusion de phéromones femelles, et de les emprisonner à l'intérieur d'un dispositif en entonnoir in-

versé installé pour une période d'au moins deux ans. En Belgique, "aucun spécimen" de scarabée japonais n'avait été détecté lors d'une étude réalisée en 2021 par le Centre wallon de recherches agronomiques (CRA-W). Des données plus récentes manquent à l'appel.

Espagne

Un adolescent de 15 ans découvre une amphore romaine lors d'une plongée

Le jeune Alejandro a l'habitude de plonger en apnée à la plage de La Minis tra, à Cadix (Espagne), et de mettre la main sur des objets insolites. Mais l'adolescent de 15 ans est cette fois tombé sur une pièce unique, a rapporté mercredi El Diario de Cadiz. Il a en effet découvert une amphore antique à demi enterrée dans la vase et a pu la remonter avec l'aide de ses amis. L'objet a été confié au Centre d'archéologie subaquatique d'Andalousie, basé à Cadix. Il doit être analysé par des techniciens de la délégation territoriale de la Culture et du Patrimoine historique de la Junta de Anda-

lucia, précise El País. En attendant leurs conclusions, les photos de l'amphore ont fait le tour des réseaux sociaux. Elle pourrait dater de l'Antiquité romaine, du I^{er} siècle après J.-C. Comme le rappelle El País, la zone du Rio San Pedro, située en face du Parc naturel de la baie de Cadix, a déjà été le théâtre de découvertes archéologiques. La ville, baptisée à l'origine Gadès, est l'une des plus anciennes cités espagnoles. A l'époque antique, la baie accueillait une activité commerciale intense. Son environnement de marais et de fonds boueux abrite des vestiges de cette période.



Drame au Pakistan

Un père tue sa fille qui refusait de quitter TikTok

Un habitant de la ville pakistanaise de Rawalpindi a tué par balle sa fille de 16 ans parce qu'elle refusait d'effacer son compte TikTok, a indiqué vendredi la police. "Le père de la fille lui a demandé d'effacer son compte TikTok. Comme elle a refusé, il l'a tuée", a déclaré à l'AFP un porte-parole de la police. Le meurtrier présumé a été arrêté. Selon la police de Rawalpindi, grande ville située à côté de la capitale Islamabad, la famille de la victime a essayé, sans succès, "de maquiller le meurtre en suicide". Des cas de violences contre les femmes liées à leur comportement public, y compris sur les réseaux sociaux, sont fréquemment signalés au Pakistan. Et les autorités du pays à majorité musulmane ont souvent bloqué ou menacé de bloquer TikTok, accusant l'application de promouvoir les "comportements immoraux" avec des contenus sexuels ou LGBTQIA+. Plus tôt cette année, au Baloutchistan, province du sud-ouest du Pakistan où la loi tribale est en vigueur dans de nombreuses zones rurales, un homme a avoué avoir orchestré le meurtre de sa fille de 14 ans à qui il reprochait des vidéos sur TikTok qu'il jugeait contraires à son "honneur". En juin, une influenceuse pakistanaise de 17 ans a été assassinée chez elle par un individu dont elle refusait les avances. La victime, Sana Yousaf, comptait plus d'un million d'abonnés sur les réseaux sociaux, dont TikTok, sur lesquels elle partageait des vidéos de ses cafés, de produits de beauté ou de vêtements traditionnels favoris.

Italie

Un adolescent meurt asphyxié dans un trou qu'il avait creusé à la plage

Un adolescent de 17 ans est mort après avoir été enseveli dans un trou qu'il avait creusé à la plage, où il était avec son père et ses frères et sœurs. Ni sa famille, ni les secours n'ont pu le réanimer. Jeudi 10 juillet, un adolescent est mort après avoir été enseveli dans le trou qu'il venait de creuser sur la plage de Montalto di Castro, dans le centre de l'Italie, rapporte le Corriere Della Sera, comme l'a repéré Le Parisien. Le jeune homme de 17 ans originaire de Rome se trouvait en vacances dans un camping voisin avec son père et ses jeunes frères et sœurs, avec qui il avait entrepris de creuser un trou dans le sable. Selon le journal local, celui-ci "a atteint plus d'un mètre et demi de profondeur", avant que l'adolescent ne s'y engouffre. Mais les parois n'ont pas tenu. "Le garçon est resté enseveli, sans issue, incapable d'appeler à l'aide, incapable de respirer", raconte le Corriere Della Sera. Autour de lui, personne ne s'est, dans un premier temps, rendu compte de quoi que ce soit. Le trou avait été creusé à quelques mètres de la serviette du père, qui s'est inquiété le premier de la soudaine disparition de son fils aîné. Alertés, les frères et sœurs qui se baignaient un peu plus loin, ont indiqué où ils avaient vu le jeune homme pour la dernière fois: à l'emplacement du trou. Le corps de l'adolescent a été retrouvé sans vie dans le sable. Malgré l'intervention des secours et leurs tentatives de réanimation, sa mort a été constatée sur place. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances précises du drame et une autopsie doit être réalisée sur le corps du jeune homme.



2

- 06h00 TFou

11h50 Les douze coups de midi

12h50 Petits plats en équilibre

12h55 Météo

13h00 JT 13h

13h40 Grands reportages

14h50 Grands reportages

16h10 Grands reportages

17h20 Sept à huit Life

18h20 Sept à huit

19h50 Petits plats en équilibre

19h55 Météo

20h00 JT 20h

20h45 Météo

20h50 Pays-Bas / France

22h50 Euro Féminin : le mag

23h15 Esprits criminels

00h45 Programmes de la nuit
- 10h55 Jubilations romaines

11h06 Tout le monde veut prendre sa place

11h55 Journal Météo Climat

12h00 Journal 13h00

12h20 13h15, le dimanche...

13h50 C'est bon à savoir

14h00 Tour de France - Etape 9 : partie 2

16h25 Vélo Club

17h40 Les enfants de la télé

18h55 Journal Météo Climat

19h00 Journal 20h00

19h30 20h30 l'été

20h00 Journal Météo Climat

20h05 Météo des plages

20h06 Image du jour : Tour de France

20h07 Sur la route du Tour

20h09 Oh ! Biz'Art

20h10 Le petit piaf

21h45 Once Upon a Time... in Hollywood

00h35 Météo 2

00h40 Fort Boyard

02h50 Les enfants de la télé



3

- 07h16 Hot Ones

08h01 Wicked

10h43 Coach Hakim

10h47 Clique

11h24 Loris Giuliano au boulot

12h16 La grille Moto

12h57 Moto GP : Grand Prix d'Allemagne

13h46 Moto : Le podium

14h11 Golf : The Evian Championship

15h32 Joker : Folie à deux

17h48 Moto GP : Grand Prix d'Allemagne

18h40 Prost

19h07 Prost

19h35 Prost

20h05 Prost

20h33 Prost

21h00 Prost

21h28 Cat Person

23h40 Sting

01h09 Wake Up

02h28 Eden

02h42 Diamant brut
- 10h30 Expression directe

10h40 Météo

10h45 Outremer.l'info

11h00 Nous, les Européens

11h30 ICI 12/13

11h55 Tour de France - Etape 9 : partie 1

14h05 Professeur T

14h50 Professeur T

15h40 La p'tite librairie

15h45 Le jeu des 1000 euros

16h25 Slam

17h05 Questions pour un champion

17h55 Le journal des talents

18h00 ICI 19/20 édition toutes régions

18h45 Journal Météo Climat

18h55 Météo régionale

19h00 Météo des plages

19h05 Stade 2

20h10 Alex Hugo

21h40 Alex Hugo

23h20 Journal Météo Climat

23h25 Les Noces de Figaro

02h20 La p'tite librairie



arte

- 06h30 M6 Boutique

09h25 Turbo

09h50 Turbo

10h20 Turbo

11h30 Sport 6

11h40 Météo

11h45 Le 12.45

11h30 Un jour, un doc week-end

12h20 Un jour, un doc week-end

13h20 Un jour, un doc week-end

14h20 Un jour, un doc week-end

15h45 Un jour, un doc week-end

16h45 66 minutes : grand format

17h40 66 minutes : grand format

18h40 Météo

18h45 Le 19.45

19h15 Sport 6

19h30 En famille

20h10 Capital

22h05 Enquête exclusive

23h25 The Rookie : le flic de Los Angeles

00h15 The Rookie : le flic de Los Angeles

01h00 The Rookie : le flic de Los Angeles

01h50 Programmes de la nuit
- 10h05 Les parcs nationaux du Royaume-Uni

10h50 Les parcs nationaux du Royaume-Uni

11h35 Les parcs nationaux du Royaume-Uni

12h30 La crise

14h05 Noyade interdite

16h00 Françoise Hardy : La discrète

16h55 Louise Bourgeois, la sculpture et la colère

17h55 Le violoncelle selon Gauthier Capuçon

18h45 Arte journal

19h05 Vivien Leigh, autant en emporte le vent

20h00 Moulin Rouge !

22h05 Nicole Kidman, les yeux grand ouverts

00h40 L'Afrique vue du ciel

01h25 Leonora Carrington, pionnière du surréalisme

03h20 L'aigle royal, seigneur des Alpes

03h05 42, la réponse à presque tout

TÉLÉVISION

15



2

20h10

LE PETIT PIAF



Dans un village pittoresque de l'île de la Réunion, Nelson, un jeune garçon de 10 ans, est élevé par sa mère, Ella, qui s'investit pleinement dans son éducation. Le chant est la passion dévorante de Nelson, un rêve qu'il souhaite ardemment réaliser. Lorsqu'il apprend que sa candidature pour l'émission de télé-crochet populaire, Star Kids, a été acceptée, son cœur déborde d'excitation, mais la timidité qui le consume le freine. Conscient qu'il a besoin de soutien, Nelson se tourne alors vers son entourage. Avec l'aide de ses deux meilleurs amis, il décide de solliciter Pierre Leroy, un chanteur en fin de carrière dont la réputation est ternie, mais qui doit bientôt se produire sur l'île.



20h10

PROST



En 1990, Alain Prost rejoint l'écurie Ferrari. Son duel avec Ayrton Senna se poursuit tout au long de la saison pour s'achever sur un nouvel accrochage au grand prix du Japon. Le pilote Brésilien commet un accrochage provoquant l'abandon de Prost qui perd son titre au profit de son rival. En 1991, la monoplace de la Scuderia manque de fiabilité pour lutter avec les McLaren Racing et les Williams F1 Team. Prost est limogé de chez Ferrari en raison de ses nombreuses critiques sur la voiture.

Realisateur: Audrey Estrougo, Stéphane Colineau

3

20h50

ALEX HUGO



Alors qu'il se promène en montagne, Alex parvient à empêcher Elise, une jeune fille, de se suicider. Il la ramène au poste et tente de la faire parler. Là, elle finit par reconnaître qu'elle a été violée durant une soirée masquée. Elle ne sait pas à quoi ressemble son agresseur. Alex comprend que son agresseur a probablement mis de la drogue dans un de ses verres. Il appelle Christine Dorval, la commissaire marseillaise, pour lui demander de l'aide, puis se rend dans la boîte de nuit où Elise a été agressée. Il tente de retrouver des traces de la jeune fille grâce aux caméras de surveillance.

Realisateur: Muriel Aubin, Miriela Obena



ORAN

29/24

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h56
20h20
62%
26 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

29-24
38-22
32-23
47-32
28-25
42-30

En tentant d'obtenir de la nourriture Près de 800 Palestiniens tombés en martyrs à Ghaza

Au moins 798 Palestiniens sont tombés en martyrs à Ghaza, sous les raids de l'armée d'occupation sioniste, alors qu'ils tentaient d'obtenir de la nourriture, a indiqué vendredi le Bureau des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). "Quelque 615 Palestiniens sont tombés en martyrs aux alentours des points de distribution dépendant de l'organisation dite +Gaza Humanitarian Foundation+, lors de leur tentative d'obtenir de la nourriture depuis le 27 mai, tandis que 183 autres sont morts le long des routes empruntées par les convois humanitaires", a indiqué un porte-parole du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme lors d'une conférence de presse à Genève. Au début du mois de juillet, 169 ONG humanitaires ont exigé la suspension du nouveau mécanisme de distribution d'aide mis en place, à travers ladite fondation, dénonçant des rapports quasi quotidiens sur la mort de Palestiniens sous les balles de l'armée sioniste, alors qu'ils attendaient de l'aide à proximité de ces centres. Ces organisations ont appelé à un retour à l'ancien mécanisme de distribution géré par les Nations Unies, en place jusqu'en mars dernier, avant que l'occupation sioniste n'impose un blocus total sur Ghaza. La déclaration a été signée par des organisations humanitaires, médicales, alimentaires, de développement et de défense des droits humains.

Espagne

Sanchez appelle à suspendre l'accord UE-entité sioniste

Le Premier ministre espagnol, Pedro Sánchez, a appelé l'Union européenne (UE) à suspendre son accord d'e partenariat avec l'entité sioniste en raison de l'offensive militaire menée dans la bande de Ghaza. S'exprimant devant le Parlement espagnol, Sánchez a souligné que «l'UE ne doit pas être complice du plus grand génocide du siècle». «Nous ne pouvons pas être complices de ce que l'histoire retiendra comme le plus grand génocide du siècle, en cédant à l'indifférence, à l'hésitation ou à des calculs politiques», a martelé vendredi Sanchez devant le Parlement espagnol. Évoquant, à ce sujet, le rapport présenté par la représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la sécurité, Kaja Kallas, publié le 23 juin, Sánchez a déclaré que «ce rapport conclut qu'il existe plus qu'assez de preuves démontrant que l'entité sioniste a violé l'article 2 de l'accord, lequel est fondé sur le respect des droits de l'homme». Déplorant, dans ce contexte, l'inaction de l'Union européenne à ce jour, le Premier ministre espagnol a souligné qu'«aucun partenaire de l'UE ne peut piétiner ses principes fondateurs, ni utiliser la faim comme une arme pour anéantir un État légitime (la Palestine), tout en prétendant rester notre allié». Il a rappelé que l'«Espagne et l'Irlande avaient officiellement demandé à l'Union européenne, en février 2024, une évaluation de la conformité de l'entité sioniste à l'accord de partenariat qui lie les deux parties». L'Accord de partenariat UE-entité sioniste, signé à Bruxelles le 20 novembre 1995 et entré en vigueur le 1er juin 2000, repose explicitement sur le respect des droits humains, tel que stipulé dans son article 2.

En vue d'une résolution globale du conflit au Soudan L'Algérie insiste sur la justice et la reddition de comptes

L'Algérie a réaffirmé, jeudi, par la voix de son représentant permanent adjoint auprès des Nations Unies, Toufik Laid Koudri, que la justice et la reddition de comptes constituaient des fondements essentiels sur lesquels doit reposer la résolution du conflit au Soudan. "Il y a déjà plus de vingt ans depuis le renvoi du dossier du Darfour à la Cour pénale internationale (CPI), mais aucun résultat concret n'a encore été enregistré, en dépit des progrès réalisés dans certaines affaires y afférentes, comme en témoigne le 41e rapport périodique du Procureur de la CPI". S'exprimant suite à la présentation par le Procureur adjoint du rapport semestriel de la CPI concernant la situation au Darfour (Ouest du Soudan), le diplomate algérien a indiqué que "face aux développements dans la région du Darfour, notamment depuis le début du conflit actuel il y a plus de deux ans, la justice et la reddition de comptes demeurent des fondements essentiels sur lesquels doit reposer toute résolution globale à ce conflit". Partant, "il est impératif que la Cour tienne compte de l'existence d'un processus de justice transitionnelle et de reddition de comptes, dans le cadre des efforts visant à instaurer une paix durable au Darfour", a-t-il affirmé. Pour ce faire, dit-il, il est nécessaire de mobiliser l'ensemble des moyens disponibles pour dynamiser et renforcer les structures judiciaires nationales, de manière à assurer une pleine appropriation et une direction soudanaise du processus, en privilégiant les processus nationaux tout en respectant le principe de complémentarité avec la CPI". La réalisation de cet objectif, a-t-il ajouté, passe également par l'instauration de bases solides pour le partenariat et la coopération avec les acteurs internationaux et régionaux, saluant, dans ce sens, "la coopération du gouvernement soudanais avec les services du Bureau du Procureur et les autres instances concernées". M Koudri a également salué les efforts déployés par le gouvernement soudanais pour la mise en œuvre du Plan national de protection des civils, lequel repose notamment sur le principe de la primauté du droit et des droits de l'homme, en tant que fonde-



ments essentiels. Il a souligné, dans son intervention, qu'il était tout aussi essentiel de s'appuyer sur les cadres disponibles aux niveaux national et régional pour atteindre les objectifs escomptés, notamment en matière de reddition de comptes, dans un cadre dirigé par les Soudanais eux-mêmes, soulignant, en outre, que l'Accord de paix de Juba ainsi que les structures de l'Union africaine (UA) constituent deux volets fondamentaux permettant d'œuvrer à l'élaboration de mécanismes adaptés à même de concevoir des solutions durables". Dans cette optique, a-t-il précisé, la réalisation de cette démarche repose à la fois sur l'appui de la communauté internationale, mais aussi sur un engagement constant par tous les acteurs soudanais au respect des cadres pertinents. S'agissant des derniers développements au Soudan, notamment dans la région du Darfour depuis l'éclatement du conflit en avril 2023, M. Koudri a affirmé que ces événements ne sauraient être ignorés dans le cadre des efforts visant à poursuivre les auteurs de crimes et de graves violations à l'encontre des civils". A ce propos, M. Koudri a souligné que le non-respect, à ce jour, par les Forces de soutien rapide de la résolution 2736, en maintenant le siège imposé à la ville d'El-Fasher où résident des centaines de milliers de civils sans dé-

fense dans des conditions humanitaires catastrophiques, constituait "un cas concret qui doit être rigoureusement examiné". Il a ajouté que les crimes perpétrés à l'encontre des travailleurs humanitaires ainsi que les attaques contre les infrastructures civiles, en particulier les hôpitaux, représentent des violations graves pouvant être qualifiées de crimes de guerre, d'où la nécessité de poursuivre leurs auteurs. MKoudri a par ailleurs estimé que le soutien étranger aux auteurs de ces violations et crimes contre les civils au Darfour était un facteur direct dans la perpétuation de la crise actuelle, réitérant, à ce titre, l'appel de l'Algérie à mettre un terme à toute forme d'ingérence étrangère et à les condamner ouvertement et fermement". Le diplomate algérien a, en outre, affirmé que les efforts visant à instaurer la paix au Soudan, y compris ceux relatifs à l'établissement de cadres pour la justice transitionnelle et la reddition de comptes, doivent impérativement être déployés dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Soudan. Au terme de son intervention, M. Koudri a réitéré l'appel de l'Algérie à privilégier le dialogue à la violence en vue d'une résolution durable du conflit entre les frères soudanais", exprimant, dans ce sens, le soutien total de l'Algérie aux efforts de l'Union africaine et des Nations Unies.

Agression sioniste à Ghaza

L'UNRWA appelle à mettre fin aux atrocités et au cycle de l'impunité

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini a appelé à mettre fin aux atrocités et au cycle de l'impunité dans la bande de Ghaza, soulignant que 800 Palestiniens sont tombés en martyrs après avoir été visés par les forces d'occupation sionistes alors qu'ils attendaient de l'aide alimentaire. "Huit cents personnes affamées ont été abattues alors qu'elles essayaient d'obtenir un peu de nourriture à Ghaza", a écrit Philippe Lazzarini dans un message publié vendredi sur

les réseaux sociaux. "Agissons pour mettre fin aux atrocités et au cycle de l'impunité", a-t-il lancé, tout en réitérant son appel à un cessez-le-feu et à lever le siège imposé par les forces d'occupation sioniste. Soulignant, par ailleurs, que pendant le cessez-le-feu, les Nations unies ont fourni une assistance importante et inversé la tendance à l'aggravation de la famine, il a déploré le fait qu'"aujourd'hui, il y a au mieux, quatre points de distribution très éloignés contre 400 lorsque l'ONU était aux commandes".

